

La voix du PACASEN

BULLETIN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES - JUIN 2023



Un souffle nouveau sur les Collectivités territoriales

5.474.675

bénéficiaires dont

2.637.707

femmes, impactées
par les différents projets

SANTÉ

1.611.843 bénéficiaires

ÉDUCATION

69.900 bénéficiaires

INFRASTRUCTURES URBAINES

1.564.378 bénéficiaires

TRANSPORT

315.252 bénéficiaires

EAU ET ASSAINISSEMENT

255.757 bénéficiaires

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

118.884 bénéficiaires

COMMERCE

225.609 bénéficiaires



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @admsenegal

 @adm_senegal

 ADM SENEGAL

 @admsenegal

 Agence de Développement Municipal

 adm.sn

 5, Av. Carde, Immeuble Carde Rénovation - 3ème étage Dakar - Sénégal

 +221 33 849 27 10

 pacadem@orange.sn

ADM SÉNÉGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES

Sommaire

Parlons PACASEN

P.5

Conçu conformément aux orientations stratégiques du Plan Sénégal émergent (Pse), le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) se fixe comme objectif de relever le niveau d'équipement des collectivités territoriales, et d'améliorer leur gouvernance et leurs ressources financières.

- Le PACASEN, un programme multi acteurs
- Un souffle nouveau pour les collectivités territoriales
- A cœur ouvert avec la
Coordonnatrice du PACASEN

P.44

TOUT SAVOIR SUR...

Les parties prenantes au cœur du programme

- DGID - DGCPT - ARD - DEEC - AMS
- CDC - DCT

P.53

LA PAROLE A ...

- Les maires plébiscitent le PACASEN
- Satisfécit des acteurs et bénéficiaires

P.9

ZOOM SUR LES RESULTATS

Très innovant, le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) a permis de relever le niveau d'équipement des collectivités territoriales et améliorent le cadre de vie des populations grâce à des réalisations dans plusieurs domaines.

- Santé
- Infrastructures urbaines
- Transport
- Eau et assainissement
- Développement communautaire
- Education
- Commerce

P.14

FOCUS SUR ...

Les investissements du PACASEN ont permis à plusieurs collectivités territoriales de faire leur mue et de devenir plus attractives et rayonnantes.

- Dakar
- Thiès
- Diourbel
- Ziguinchor
- Sédhiou
- Kolda
- Thiès
- Saint-Louis
- Louga
- Matam
- Fatick
- Kaolack
- Kaffrine
- Tambacounda
- Kédougou

P.50

PROFIL

KALIDOU SY,
MAIRE DE MÉDINA YORO FOULAH

Une expertise au service
du développement de la
collectivité



P.52

GRAND ANGLE

LE COACHING TERRITORIAL CONTINU

Une approche innovante
au profit des élus

P.56

BILAN & PERSPECTIVES

- Les leçons apprises du PACASEN
- Comité de pilotage stratégique
- L'ADM primée par l'ARMP



ÉDITORIAL

ET SI LE PACASEN N'EXISTAIT PAS ?

PAR CHEIKH ISSA SALL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Telle était la volonté du président Macky Sall en lançant, en décembre 2013, l'Acte 3 de la Décentralisation. Cette réforme traduit tout l'engagement du gouvernement à donner aux collectivités territoriales et aux villes les moyens de stimuler leur croissance économique, d'améliorer leur accès aux services, mais aussi l'ambition d'autonomiser les collectivités territoriales par le transfert des compétences, la modernisation des processus de gestion publique, la réforme du financement des collectivités territoriales et le développement d'administrations locales compétentes et qualifiées. Le constat aujourd'hui est que les transferts de l'État aux collectivités territoriales, malgré une augmentation depuis 2015, sont faibles; bien qu'ils représentent une ressource essentielle pour la plupart des collectivités territoriales, en particulier celles dites rurales qui ont une capacité limitée à mobiliser des recettes. Avec l'avènement du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN), lancé le 9 juillet 2018 par le chef de l'État, Macky Sall, solidement ancré dans l'engagement du gouvernement à renforcer le processus de décentralisation au Sénégal, c'est un jour nouveau qui se lève, du moins pour les 123 collectivités territoriales bénéficiaires. Financé à hauteur de 130 milliards de FCFA par l'État du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement (AFD), cet ambitieux programme d'une durée de cinq ans (2018-2023) a pour objectif principal de contribuer à la mise en œuvre de la première phase du Programme d'opérationnalisation de l'Acte 3 de la Décentralisation (PROACTSEN) qui couvre la période 2019-2024. Grâce à la coordination technique de l'Agence de développement municipal, il est exécuté à travers les deux instruments de la Banque mondiale, à savoir le Programme pour l'investissement (Investment Project Financing/IPF) et le Programme pour le Résultat (Program For Result/PFR).

La Banque mondiale a soutenu au Sénégal le financement des investissements locaux à travers la mise en œuvre du Programme d'appui aux communes (PAC) et du Programme d'équipement et de renforcement

des collectivités territoriales (PRECOL), entre 1996 et 2015. Ces programmes, malgré leurs résultats, ont connu des limites. En plaçant les collectivités territoriales dans le «siège du conducteur» et en leur fournissant les ressources nécessaires pour résorber leur déficit d'infrastructures, le PACASEN rompt ainsi avec le passé et innove. Mieux, en plus de canaliser les subventions d'investissement/dotations par le biais du système national de transferts intergouvernementaux et de mettre en place des mécanismes de soutien du gouvernement central durables, le PACASEN aide certaines collectivités territoriales à mieux contrôler les processus de développement local et ce de manière plus cohérente et leur permet, grâce à des outils adaptés, d'évaluer leurs propres besoins institutionnels et d'identifier les besoins de développement local de leurs communautés.

Mis en œuvre depuis quatre ans maintenant, le PACASEN est une bouffée d'oxygène pour les collectivités territoriales dont la rareté des ressources a toujours constitué un frein à leur objectif de développement. Aujourd'hui, les dotations octroyées par ce programme ont connu des bonds très significatifs et leur ont permis de changer positivement de visage. Elles sont devenues plus attrayantes et rayonnantes grâce à la réalisation d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et des sports, de la culture, du développement social.

Et si le PACASEN n'avait pas existé ? Cette question ferait sourire beaucoup de maires des collectivités territoriales pilotes. Car ce programme a permis à certains d'entre eux de réaliser de très beaux projets qui ont un impact positif considérable sur la vie de leur population; ce qui était inenvisageable cinq années plus tôt. Ainsi, ce programme qui se distingue de beaucoup d'autres, parce que conférant un rôle de premier plan aux communes pour l'exécution de leurs projets, en cohérence avec la volonté de l'État de leur donner plus d'autonomie dans la maîtrise d'ouvrage, est le plus grand succès de l'État. Il a été un levier qui lui a permis de résoudre des problèmes de gouvernance et a largement contribué à renforcer les acquis en termes de gouvernance financière. Ce n'est pas pour rien que les maires ont plébiscité le PACASEN et en redemandent encore. Et c'est de bonne guerre.

Un programme multi-acteurs

Pour la coordination et la mise en œuvre directe des investissements destinés aux collectivités territoriales, la Banque mondiale et l'AFD se sont souvent appuyés sur les agences nationales. Compte tenu de son importance et de sa spécificité, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) implique davantage d'acteurs.

Le PACASEN est un programme innovant, multi-acteurs. Dans sa mise en œuvre, le Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MCTDAT) qui assure le pilotage de la politique de décentralisation et le Ministère des Finances et du Budget (MFB) jouent un rôle clé. Pour bien superviser la mise en œuvre du programme et assurer l'engagement proactif des acteurs institutionnels impliqués, un Comité de pilotage stratégique (CPS) a été mis en place. Il est présidé par le MCTDAT et regroupe des représentants des ministères clés (MFB, Intérieur, Collectivités Territoriales et Environnement), les associations d'élus locaux (l'AMS et l'ADS) et la société civile. Le Comité se réunit deux fois par an pour examiner et définir les orientations stratégiques du programme. L'ADM en assure le secrétariat. Un Comité technique opérationnel (CTO) assiste le Comité de pilotage et est chargé de superviser la mise en œuvre technique. Il est présidé par le Directeur de cabinet du MCTDAT et comprend des représentants des directions ministérielles (DGID, DGCPT, DGAT, DCMP, DEEC, Cour des Comptes, etc.), des associations faitières des collectivités territoriales (AMS et ADS), des agences (senum S.A, ARD, ADL, ANAT ...) et autres structures directement impliquées dans la mise en œuvre du programme. L'ADM



a signé avec chacune des directions centrales impliquées une convention de performance.

D'autres structures ministérielles sont impliquées dans la mise en œuvre du PACASEN. Il s'agit de la Direction des collectivités territoriales (DCT) et du Service de la formation du MCTDAT qui assure, de concert avec l'ADM, la coordination et l'harmonisation des actions de formation du programme. Il définit les modalités pratiques et les outils de mise en œuvre du plan national de formation et des plans annuels de renforcement des capacités des communes et agglomérations.

Le Ministère des Finances et du Budget (MFB), à travers la Direction générale du budget (DGB), la Direction de la Programmation budgétaire (DPB) et le Contrôle des Opérations budgétaires (COB) et la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) est chargée de transférer les subventions financières de l'État aux collectivités territoriales. La Direction centrale des marchés publics (DCMP) conduit un contrôle ex-ante sur les activités de passation de marchés. Les Agences régionales de développe-

ment (ARD) sont chargées d'exécuter le Coaching territorial continu (CTC). Elles jouent un rôle clé pour aider les collectivités territoriales à atteindre leurs Conditions minimales obligatoires (CMO) et leurs Indicateurs de performance (IDP).

À travers les préfets et sous-préfets, la Direction générale de l'Administration territoriale (DGAT) soutient le contrôle de légalité sur les budgets et contrats municipaux. La Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC) et la Division régionale de l'environnement et des établissements classés (DREEC) du Ministère de l'Environnement veillent à ce que les projets respectent les exigences nationales de sauvegarde environnementale et sociale. La Cour des Comptes joue un rôle central dans l'audit de l'utilisation des ressources publiques par les collectivités territoriales sélectionnées et la vérification de leur performance dans le cadre du système national d'évaluation de la performance. En plus de son rôle dans le processus de passation de marchés, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) contribue au renforcement du mécanisme de traitement des plaintes, en

Le PACASEN, une aubaine pour les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales du Sénégal ont comme dénominateur commun le manque de ressources financières. Leurs financements sont limités et constituent un frein à leurs objectifs de développement. L'arrivée du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) qui, à la différence des projets et programmes de développement local qui l'ont précédé (PRECOL, PAC et PROGEP), a mobilisé auprès de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement (AFD) un financement beaucoup plus consistant estimé à 130 milliards de FCFA et a permis à 123 villes et communes pilotes de financer les investissements. Les dotations qui leur ont été octroyées leur ont permis de réaliser un certain nombre d'infrastructures et de relever leur niveau d'équipement, mais aussi d'améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus aux populations.

Véritable programme novateur, le PACASEN a pour socle la bonne gouvernance et la performance des collectivités territoriales. Il a beaucoup contribué à l'amélioration de la gouvernance municipale à travers plusieurs mécanismes qui ont promu la participation citoyenne, le principe de la reddition des comptes, la culture de la performance grâce à l'instrument « Programme pour le Résultat », la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans l'exécution des projets, entre autres. L'introduction des allocations financières basées sur l'atteinte de résultats a permis aux collectivités territoriales bénéficiaires à adapter et à moderniser progressivement leur organisation et leur fonctionnement.

Au cours des quatre années de mise en œuvre, des réalisations majeures qui ont eu des effets positifs considérables ont été enregistrées dans les différentes collectivités territoriales. Il s'agit de l'effectivité des principes de la prévisibilité et de la transparence au niveau des transferts financiers de l'État vers les collectivités territoriales avec le respect des engagements datés pour les allocations et



l'utilisation d'un logiciel pour le calcul des montants à allouer. La réforme de la patente devenue « Contribution économique locale (CEL) » a connu une hausse et a été élargie à toutes les communes. Les transferts financiers de l'État vers les collectivités territoriales à travers les réformes du Fonds d'équipement des collectivités territoriales (FECT) et celles du Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) en cours de finalisation ont connu une augmentation substantielle. Plus de 100 commissions de fiscalité locales ont été mises en place et ont permis d'augmenter progressivement les ressources propres des communes pilotes. Les élus locaux et le personnel technique des communes ont été formés sur les stratégies de mobilisation des ressources. Quelque 565 projets prioritaires dans les secteurs de l'éducation, les infrastructures urbaines, la santé, l'hydraulique, le développement social et inclusif ont été réalisés dans le cadre du programme. De même, les collectivités territoriales pilotes ont pu s'approprier l'exigence de performance à travers leur évaluation annuelle. Autant de

résultats qui prouvent, si besoin en était, que le PACASEN est une belle réussite, une bouffée d'oxygène pour les collectivités et l'État. Le programme a réussi à mettre des œillères, des garde-fous, à instaurer une orthodoxie dans la gestion et une bonne planification. Avec ce programme, il y a une course à la mobilisation des ressources qui est définie par rapport à des canevas, une exigence de résultats. C'est une innovation majeure dans la mentalité des collectivités territoriales qui n'avaient pas de ressources et qui se sont vu imposer une discipline qu'elles respectent.

Et les perspectives sont porteuses de promesses, surtout avec la restructuration du FDD, qui constituerait un bond quantitatif dans l'histoire des transferts financiers de l'État au profit des collectivités territoriales, l'opérationnalisation du dispositif de mécanisme de gestion des plaintes au niveau de chaque commune pilote, la poursuite des sessions de formation et des activités de Coaching territorial continu effectuées par les ARD et l'ADM.

NDEYE MARIEME SAMB,
COORDONNATRICE DU PACASEN

«Nous allons renforcer la performance des Collectivités territoriales pour une plus grande réussite du programme»

Satisfecit des élus, soulagement des bénéficiaires..., le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) est une véritable bouffée d'oxygène pour les collectivités territoriales jadis confrontées à la rareté des ressources. Selon la coordonnatrice du programme, beaucoup d'acquis extrêmement importants ont été enregistrés avec l'augmentation des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales. Il s'agira, selon Madame Ndèye Marième Samb, de consolider davantage tous les acquis et renforcer la performance pour assurer à ce programme innovant une très grande réussite.

Après près de quatre années de mise en œuvre, est-ce qu'on peut dire que le PACASEN a atteint sa vitesse de croisière ?

Oui. Pendant ces quatre années, beaucoup d'efforts ont été faits; même si, au tout début, c'était beaucoup compliqué, compte tenu de la nature du programme qui est un peu original. Nous avons pu évoluer sur le respect du calendrier du PACASEN, et l'ensemble des acteurs ont pu se mettre à jour pour que le système puisse fonctionner normalement tout en respectant les délais qui sont impartis pour chaque action. C'est le lieu de remercier l'État du Sénégal, la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD) et l'ensemble des partenaires financiers qui ont financé ce programme qui a permis aux collectivités territoriales de réaliser beaucoup d'infrastructures qui ont contribué à relever leur niveau d'équipement, à améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus aux populations.

Quels sont, selon vous, les secteurs qui ont le plus donné satisfaction ?

En termes d'actions qui ont donné de la satisfaction, nous avons l'évaluation des performances qui est un système vraiment nouveau et qui a permis d'évaluer les collectivités



territoriales à travers les Conditions minimums obligatoires (CMO) et les Indicateurs de performance (IDP); ce qui était un pari pas gagné d'avance et a donné beaucoup de satisfactions parce que nous constatons aujourd'hui que la plupart des collectivités territoriales comprennent le processus et participent. À côté de ce niveau de participation, nous no-

tons qu'il y a un fort taux de réussite qui évolue d'année en année. C'est aussi une des grandes satisfactions du programme. Maintenant, c'est à lier au dispositif de renforcement de capacités avec les formations, le coaching territorial continu (CTC), parce que quand on parle de performance, il y a à côté les capacités qui sont renforcées. Cela est une grande satisfaction dans la mesure où les acteurs ont bien joué le jeu; que ce soit les structures partenaires, l'ADM et l'ARD qui étaient chargés d'exécuter ces différents volets, la Direction de la formation du Ministère des Collectivités territoriales. Les dispositifs ainsi que les acteurs, à travers les renforcements de capacités, ont également donné beaucoup de satisfaction.

La Réforme des transferts financiers a-t-elle porté ses fruits ?

Oui. Dans la mesure où les objectifs visés à travers les réformes du système financier, c'était d'asseoir une meilleure prévisibilité, une plus grande transparence dans la répartition des ressources, mais aussi une compréhension et une acceptation de ces critères par les différents acteurs. Je pense que quand on n'a pas une contestation après une répartition des ressources qui vont vers les collectivités territoriales, je pense qu'on peut parler d'un pari qui est réussi. C'est ce qui se passe depuis la réforme du Fonds d'équipement des collectivités territoriales (FECT). L'ensemble des acteurs ont connaissance des critères, des modalités de répartition et n'ont pas apporté une très grande contestation par rapport à leur application. C'est un accomplissement pour le programme.

Après quatre années de mise en œuvre, est-ce qu'on peut dire que les collectivités territoriales ont acquis une viabilité financière ?

Beaucoup de progrès ont été faits, notamment sur la mobilisation des ressources des collectivités territoriales, avec la mise en place des commissions de fiscalité locale, leur fonctionnement qui a permis d'accroître ces ressources-là. Nous avons eu des acquis extrêmement importants avec l'augmentation des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales, mais il reste beaucoup de défis, parmi lesquels la finalisation de la Réforme du Fonds de dotation (FDD) des collectivités territoriales qui est important et qui devrait lui aussi être restructuré.

Beaucoup de collectivités territoriales déplorent la lenteur dans la mise à disposition des ressources...

C'est une question qui s'adresse plutôt à la partie sénégalaise. Ce sont des actions combinées, mais aussi des situations à lier à un environnement qui n'a vraiment pas été rose dans la mise en œuvre du PACASEN. Nous avons à peine démarré nos activités avant la crise sanitaire liée à la Covid-19; ce qui a fortement impacté l'économie nationale et d'autres crises auxquelles le Sénégal fait face aujourd'hui, et ces engagements ont un coût extrêmement important sur le plan des finances. Cette situation est aussi à lier à certains retards notés et qui peuvent être compris par l'ensemble des acteurs parce que nous sommes dans un environnement qui n'est pas ferme. Les ressources viennent de l'État du Sénégal et le contexte n'est pas favorable à certaines actions à vocation économique. Cependant, nous continuons de pousser avec les acteurs, notamment avec les collectivités territoriales, les élus qui sont dans des organisations qui sont capables de porter le plaidoyer nécessaire pour que ces engagements-là soient davantage respectés à l'avenir.

Les collectivités territoriales sont très performantes en ce qui concerne les CMO et IDP. Est-ce qu'elles le sont également au niveau de l'exécution des projets ?

Elles le sont peu moins parce qu'en 2021, les enquêtes qui ont été faites ont montré que le niveau d'exécution des investissements qui ont été planifiés, malgré la disponibilité des ressources pour se faire, n'ont pas atteint les résultats escomptés. Cela relève, à notre avis, d'enjeux de renforcement de capacités parce que nous ne nous limitons pas seulement aux problèmes et aux contraintes. Il faut qu'on ait cette analyse qui va au-delà pour voir qu'est-ce qui empêche les collectivités territoriales d'atteindre les performances qui sont escomptées en matière d'investissement. Et ces contraintes sont souvent liées à des capacités en ressources humaines. Je pense que des actions sont en train d'être préconisées pour permettre aux collectivités territoriales d'atteindre la parfaite performance dans l'exécution de ces investissements.

Le programme, la perception des élus et bénéficiaires... qu'est-ce qu'il faut améliorer pour que le PACASEN soit une vraie réussite ?

Ce que nous avons pu faire, c'est de là que nous tirerons ce qui fera davantage la réussite du programme. C'est l'engagement des différents acteurs parce que dans la conception du programme, nous avons donné à chaque acteur et à chaque institution la latitude de jouer son rôle naturel. Chaque structure a été épaulée sur sa mission première. Ces missions sont connues. Si nous devons renforcer la performance pour la réussite du programme, ce sera de créer davantage les conditions pour que chaque acteur et chaque structure puisse s'exprimer à travers des capacités renforcées; que ce soit pour les élus, les structures parties prenantes, mais aussi pour les citoyens qui s'intéressent davantage à ce qui est en train d'être fait à travers

le programme, mais aussi ce que les collectivités arrivent à faire à travers ce programme. Que ces acteurs qui sont les derniers bénéficiaires puissent se rendre compte de l'étendue des efforts qui sont faits, des enjeux qui sont en présence pour le programme en matière de consolidation de ces acquis, on pourra voir dans quelles mesures davantage renforcer les moyens d'action des structures parce que les chantiers sont là et sont énormes. Il faut des moyens et surtout des capacités pour pouvoir se mettre à l'ouvrage.

Le programme est sur sa dernière ligne droite. Sur quels points pensez-vous qu'il faudrait mettre davantage l'accent ?

Nous allons essayer de consolider les acquis, mais aussi les renforcer. À chaque fois que nous agissons sur un champ comme celui de la décentralisation, de la gouvernance territoriale, il y a toujours un enjeu qui sort après chaque action et aujourd'hui, les enjeux sont multiples. Nous avons l'impression d'avoir soulevé quelque chose qui a généré d'autres idées de projets et d'appui qui vont dans le sens de consolider ce qui a été fait, mais aussi, dans la prospective, aller vers des mécanismes qui vont permettre aux collectivités locales d'être vraiment autonomes en matière surtout de mise en œuvre des investissements. C'est un enjeu extrêmement important. Quand on augmente les ressources des collectivités territoriales à travers les fonds que transfère l'État, il y a des efforts à faire dans ce sens. Quand on augmente les ressources propres des collectivités territoriales, il faut que ces financements mobilisés puissent être exécutés. C'est un défi extrêmement important auquel les collectivités font aujourd'hui face et pour lequel il faudra davantage travailler et essayer de trouver des outils innovants pour leur permettre d'être encore plus performantes.



ZOOM SUR...



ZOOM SUR LES RÉSULTATS

5.474.675
bénéficiaires dont
2.637.707
femmes, impactées
par les différents projets

Dans les 123 collectivités territoriales pilotes, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) a permis de relever le niveau d'équipement et d'améliorer le cadre de vie des populations grâce à des réalisations dans plusieurs domaines. Des résultats probants ont été enregistrés entre novembre 2018 et septembre 2022. Au total, 5.474.675 bénéficiaires, dont 2.637.707 femmes, ont été directement touchés par les différentes réalisations.



1.611.843
bénéficiaires

Pour la majorité des collectivités territoriales, la santé demeure une priorité. En atteste la construction et réhabilitation de 10 maternités, la construction de 17 postes de santé et de 5 logements de sages-femmes, la réalisation de murs de clôture.



69.900
bénéficiaires

Le secteur de l'éducation a mobilisé une grande partie des ressources allouées aux collectivités territoriales. Au total, plus de 128 salles de classe ont été construites ou réhabilitées, 17 murs de clôture ont été réalisés, 29 écoles construites. Les écoles ont également été dotées de blocs d'hygiène et d'équipements scolaires.



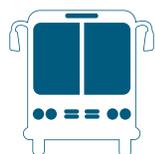
255.757
bénéficiaires

L'eau est source de vie et les collectivités territoriales l'ont bien compris en consacrant une partie de leurs financements dans des projets d'extension et raccordement de réseaux. Ainsi, 13 projets d'adduction d'eau potable ont été réalisés et 2 forages érigés, sans compter la construction de toilettes et l'acquisition de bacs à ordures.



118.884
bénéficiaires

Pour faire face au déficit d'infrastructures dans le domaine du développement communautaire, des investissements ont été faits dans la construction de la maison des cultures urbaines de Marsassoum, dans la région de Sédhiou. Un plateau multifonctionnel a été construit à Podor et un centre multifonctionnel à Richard-Toll.



315.252
bénéficiaires

La mobilité demeure un casse-tête et les infrastructures également. Dans le cadre du PACASEN, 5 gares routières ont été construites ou réhabilitées. Le pavage de trottoirs a aussi été réalisé.



225.609
bénéficiaires

Une bonne partie des collectivités ont investi dans le secteur du commerce pour rentabiliser leurs investissements à travers les recettes fiscales. Une partie des dotations a été consacrée à la construction et la réhabilitation de 6 marchés, la construction de 139 souks et halles et également la construction d'un centre commercial.



1.564.378
bénéficiaires

La voirie a été bien prise en compte dans le cadre du PACASEN au même titre que les infrastructures urbaines. Des projets de pavage de rues et allées, de même que des aménagements de places publiques ont été réalisés. Le PACASEN a également permis la construction de terrains de football, la réhabilitation de stades, la construction de centre d'état civil.

Le Ministre Mamadou Talla magnifie les résultats à mi-parcours

Mis en œuvre depuis 2019, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) fait son bonhomme de chemin. Le Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des territoires a jugé satisfaisants les résultats à mi-parcours. Selon Mamadou Talla, les principaux résultats se présentent à deux niveaux : sur le plan institutionnel et sur le plan financier. Sur le plan institutionnel, a-t-il rappelé, le programme a permis la mise en place d'une dotation basée sur la performance des Collectivités territoriales avec un processus fonctionnel d'évaluation des performances qui montre chaque année une certaine progression. « Il y a aussi la transparence et la redevabilité des collectivités territoriales envers l'État et les citoyens par la mise en place d'un logiciel de gestion des finances locales opérationnelles des 123 collectivités territoriales depuis fin 2021 », a-t-il précisé. Il s'y ajoute, a-t-il noté, d'autres outils tout aussi innovants comme le E-Portail, validé le 7 avril, le Coaching territorial continu (CTC) et la mise en place des Commissions de fiscalité locale (CFL) qui a permis une augmentation de 15 % des recettes fiscales des 19 communes urbaines. Sur le plan financier, le Ministre a fait savoir que le PACASEN a « permis d'améliorer, de manière significative, le système de transfert par sa rénovation, l'augmentation des ressources, la transparence, la prévisibilité et l'équité ». Cela, a-t-il noté, s'est matérialisé par l'achèvement des réformes du FECT rénové comprenant un guichet dédié aux communes abritant le plus grand nombre d'habitants au Sénégal, en les incitant à améliorer leurs performances. Ainsi, a-t-il souligné, le FECT rénové est passé à près de 14,5 milliards de FCFA en 2018 à près de 29 milliards de FCFA en 2022 pour les collectivités territoriales pilotes, soit 50 % de hausse en 5 années d'existence. La rénovation de la patente en Contribution économique locale/valeur locative (CEL/VL) et CEL valeur ajoutée (CEL/VA), une taxe jadis perçue par les collectivités territoriales abritant l'activité économique, est transformée en ressource destinée à



l'ensemble des mairies du pays, selon une clé de répartition prenant en compte l'équité territoriale et la stabilisation des communes impactées. « À cet effet, une allocation minimale de 12 millions de FCFA est versée à chacune des 557 collectivités locales. Le Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) est en cours

de restructuration et constitue une réforme ambitieuse qui vise à recentrer les ressources sur les vrais objectifs du fonds et à augmenter, de manière substantielle, les ressources allouées audit fonds », a ajouté Mamadou Talla.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1574 élus et agents municipaux formés

Le volet formation occupe une place importante dans le PACASEN. Entre 2019 et 2021, pas moins de 1574 élus et agents municipaux ont été formés sur la fiscalité locale, les procédures de passation des marchés, l'organisation, le fonctionnement et la gestion des collectivités territoriales, la gestion environnementale et sociale, la maîtrise d'ouvrage locale, la gestion du patrimoine communal et le contrôle de légalité.



FOCUS SUR...



50

collectivités
territoriales
pilotes

+ 1

(Keur Massar Sud)



REGION DE DAKAR

Les collectivités territoriales face aux défis de la performance



Avec Keur Massar Sud qui va, suite au nouveau découpage, intégrer le dispositif du PACASEN dès 2023, la région de Dakar se retrouvera avec 51 collectivités pilotes. Depuis le début de la mise en œuvre du programme, des efforts ont été notés dans le respect des CMO et IDP. Cependant, des améliorations restent à faire, selon Yacine Tine, Directrice de l'Agence régionale de développement (ARD). Les défis, c'est de voir l'ensemble des collectivités territoriales réussir ces évaluations et tendre davantage vers la performance.

Avec 50 collectivités territoriales pilotes (51 avec Keur Massar Sud à partir de 2023), la région de Dakar se taille la part du lion dans le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). La capitale se retrouvera avec une collectivité supplémentaire suite au nouveau découpage qui permettra à Keur Massar Sud d'intégrer le dispositif dès 2023, informe la Directrice de l'ARD, Madame Yacine Tine, qui a salué la pertinence du programme. « C'est une belle initiative dans la mesure où elle renforce les infrastructures sociales de base en matière d'investissement au

niveau des collectivités territoriales de Dakar ». La preuve, indique-t-elle, des écoles, marchés, stades, gares routières, postes de santé, maternités et beaucoup d'autres infrastructures ont été construites dans les collectivités et ont eu un fort impact au niveau des communautés.

Le PACASEN est une véritable révolution, si l'on en croit Madame Yacine Tine. «Le programme a changé le respect de nos propres textes, les textes réglementaires du pays. Le vote du budget avant le 31 décembre, celui du compte administratif avant le 30 octobre... Ces textes réglementaires du pays étaient laissés en rade par les collectivités territoriales. Maintenant, c'est le retour à l'orthodoxie», se félicite la Directrice de l'ARD de Dakar. Le programme a également favorisé une bonne appropriation de la gouvernance locale. De plus en plus, les élus interagissent avec les populations qui participent directement aux décisions qui les concernent.

Pour le respect des CMO et IDP, des améliorations sont aussi notées, à en croire la Directrice de l'ARD. « L'ensemble des collectivités ont émergé cette année. Un bond considérable a été réalisé par rapport à la réussite de ces évaluations ; même si des améliorations

restent à faire », reconnaît-elle. Aujourd'hui, renseigne Madame Yacine Tine, beaucoup de collectivités respectent les CMO et IDP et bénéficient de grosses enveloppes en matière d'investissements. « Il y a certaines collectivités qui traînent toujours, mais cette année, on a eu un revers. Certaines collectivités se sont engagées avec de nouvelles équipes. Nous sommes en train de faire un travail très difficile mais qui donne des résultats », observe la Directrice de l'ARD qui déplore les nombreux obstacles notés au niveau de l'exécution des projets. Le respect des délais par les fournisseurs constitue, selon elle, un véritable casse-tête. « Il y a des collectivités territoriales qui travaillent en parfaite collaboration avec l'ARD, mais il y en a d'autres qui travaillent en tant que

besoin avec l'ARD. Si c'était verrouillé, ce serait beaucoup plus facile. Si la collectivité territoriale lance, attribue et suit avec l'ARD, ce serait beaucoup plus simple. Tant que l'ARD est mise au-devant, beaucoup d'obstacles pourraient être évités », assure la Directrice de l'ARD. Pour ce qui est du Coaching territorial continu (CTC), il est en train de faire son bonhomme de chemin et commence même à porter ses fruits. « Avec l'ARD, les collectivités territoriales ont réussi à être dans les règles de l'art, que ce soit durant tout le processus de passation de marché, le respect de la CMO, l'évaluation de la gouvernance c'est des rappels que nous leur faisons, des accompagnements et formations que nous leur offrons. Cela a permis d'améliorer beaucoup de choses»,

assure-t-elle. Les défis, estime la Directrice de l'ARD, c'est de voir l'ensemble des collectivités territoriales réussir les CMO et IDP qui sont les principaux indicateurs de performance. La Directrice de l'ARD a ainsi plaidé la prolongation du programme ; surtout avec l'arrivée de nouvelles équipes à la tête des équipes municipales au lendemain des élections locales du 23 janvier 2022. « Tout le monde veut s'engager dans le PACASEN. Pour les cinq prochaines années, si l'occasion se présente, on aura des résultats probants, plus d'engagement, de réactivité, mais aussi plus de volonté et de respect par rapport par rapport aux CMO et IDP », garantit la Directrice de l'ARD.

BARA GAYE, MAIRE DE YEUMBEUL SUD

« Le PACASEN nous a permis de régler le désert infrastructurel »



Pour des communes comme celle de Yeumbeul Sud, le PACASEN est un programme extrêmement important, qui a fait ses preuves. Dans cette collectivité territoriale naguère dépourvue de collège, de lycée, de marché, de centre commercial, de poste de police et de stade, cet ambitieux programme a permis de régler le désert infrastructurel auquel elle faisait face. Et de faire des résultats dans le domaine de la santé, selon le maire.

« À notre arrivée en 2014, nous avons trouvé un financement de 18 millions de FCFA du PNDL auquel nous avons rajouté 32 millions pour réaliser un poste de santé, une maternité et un logement pour sage-femme », explique Bara Gaye. Avec le PACASEN, sa commune a reçu une dotation de 94 millions de FCFA ; ce qui a également permis la réhabilitation du collège vieux de 60 ans. « L'année suivante, nous avons réalisé le lycée et la troisième enveloppe, nous l'avons investie dans la réalisation d'un stade municipal avec gazon synthétique. C'est un important investissement dans la mesure où il nous permettra de renforcer notre assiette fiscale », indique l'édile de Yeumbeul Sud. « N'eût été ce programme, je ne sais pas par quelle alchimie nous pourrions passer pour régler nos problèmes d'infrastructures », avoue Bara Gaye.

ISSA LAYE SAMB, MAIRE DE YOFF

« Un excellent programme qui mérite d'être renforcé »



« Le PACASEN est un programme important qui aide beaucoup les communes. C'est une excellente initiative. Les CMO permettent d'être dans la légalité et d'être efficaces dans les missions qui leur sont confiées. Nous avons trouvé des projets dans l'inscription budgétaire sans études idoines. Nous avons lancé des marchés pour le renforcement de la cartographie sanitaire, car l'ensemble des structures étaient concentrées dans

le village. Nous avons donc décidé de décentraliser avec un poste de santé que nous allons construire dans la zone de Nord Foire. C'est une doléance vieille de plus de 20 ans. Nous avons aussi des travaux pour l'érection d'un terrain de football synthétique dans la zone de Ouest Foire et deux terrains de basket. Nous avons fait le choix de travailler avec les entrepreneurs locaux, avec une main-d'œuvre locale. Pour 2023, nous allons continuer, comme nous l'avons fait en 2020 et 2021, le pavage de la commune qui est très sablonneuse. Dans le domaine de l'éducation, nous allons également construire des écoles avec des bâtiments bioclimatiques pour être en phase avec les ODD », souligne le maire de Yoff qui plaide pour la continuation du programme et le renforcement des fonds.

Les Maires des communes de Dakar sensibilisés sur les enjeux

Dans un contexte de renouvellement de la majorité des élus de la région de Dakar, au sortir des élections locales du 23 janvier 2022, l'Agence de développement municipal (ADM) a organisé deux ateliers d'échanges et de partage

sur les modalités de mise en œuvre de cet important programme au profit des maires de ces collectivités. L'objectif est de les armer pour les aider à relever le défi de la performance au profit de leurs communes respectives.



D'un coût de 260 millions de dollars, soit 130 milliards de FCFA, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) est cofinancé par l'Etat du Sénégal (60 millions USD), la Banque mondiale (110 millions USD) et l'Agence française de développement (AFD) (90 millions USD), pour la période 2018-2023. La philosophie du programme est basée sur la performance de tous les acteurs. Ainsi, les 123 communes sont soumises annuellement à une évaluation pour mesurer l'atteinte des Conditions minimales obligatoires (CMO) et des Indicateurs de performance (IDP) effectuée par la Cour des Comptes. L'objectif recherché est la performance des communes pilotes. Plus elles accèdent aux CMO et IDP, plus le Programme est dit « performant ». Le décaissement des dotations, pour le compte de l'Etat, se fait sur la base de l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements, tandis que pour les communes pilotes, il se base sur les CMO et IDP.

Le Directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM) qui présidait la cérémonie de lancement des deux ateliers consacrés à l'information et à la sensibilisation sur le PACASEN destinés aux Maires des communes de la région de Dakar qui polarise le plus grand nombre des collectivités territoriales, 50 sur un total de 123, a rappelé les enjeux. Selon Cheikh Issa Sall, l'ADM accorde une grande importance à la performance des communes pilotes, en général celles de la région de Dakar. « La situation à l'heure actuelle révèle que les communes de la région de Dakar ont encore des efforts considérables à faire pour atteindre les résultats escomptés », a-t-il dit. Il a invité ces différentes collectivités territoriales à travailler à booster les indicateurs liés aux décaissements 4 et 5. De même, a-t-il noté, les équipes municipales renouvelées après les élections locales du 23 janvier 2022 devraient se mettre à niveau, car étant

au cœur des activités du programme. « Dans le sillage du respect des procédures nationales inhérentes au programme pour les résultats, c'est vous qui choisissez, avec votre conseil municipal, et après échanges avec les organisations communautaires de base et autres mouvements associatifs, les projets prioritaires que le PACASEN devra financer », a-t-il rappelé. Le choix du mode de réalisation des ouvrages et des infrastructures est aussi de la responsabilité des élus, selon Cheikh Issa Sall. Tout comme il leur revient également de déterminer le mode d'exploitation et d'entretien de l'ouvrage dès qu'il sera fonctionnel. C'est également sous leur impulsion qu'il sera procédé à l'auto-évaluation dont les résultats détermineront le montant qui sera alloué à leur collectivité l'année suivante. « Conformément au principe de libre administration des collectivités territoriales, les maires et leurs organes délibérants ont une autonomie dans la gestion des affaires locales. C'est la raison pour laquelle le PACASEN ne peut être mis en œuvre sans votre implication et votre participation effective », a fait savoir Cheikh Issa Sall.

L'équipe de coordination a, au cours de ces deux ateliers de partage, présenté tous les contours du PACASEN pour permettre aux différents maires concernés d'avoir les informations requises en vue de répondre aux exigences du programme dont l'objectif principal est de contribuer à la mise en œuvre de la première phase du Programme d'opérationnalisation de l'Acte 3 de la Décentralisation (PROACTSEN). Sa mise en œuvre repose sur des instruments de financement nouveaux pour les collectivités territoriales, à savoir le Programme pour les résultats (PPR) et le Projet d'investissement (IPF) qui conditionnent les décaissements à l'atteinte de résultats et d'indicateurs préalablement définis.



THIES

Le respect des indicateurs, un défi majeur à relever



Après la capitale, c'est la région de Thiès qui se taille la part du lion avec 15 communes bénéficiaires du PACASEN dans les 3 départements (Thiès, Mbour et Tivaouane). Le défi pour l'ARD est de faire de sorte que les indicateurs fixés aux communes, et qui sont dans la convention signée avec le ministère, soit respectés. Même après la fin du programme.

Le PACASEN est en marche dans la région de Thiès. Quinze collectivités territoriales (3 au niveau de Tivaouane, 7 à Thiès et 5 à Mbour) bénéficient du programme qui soutient la mise en œuvre de l'Acte 3 de la Décentralisation. Selon le Docteur Oumar Faye, Directeur de l'ARD de Thiès, ce programme vise à instaurer une meilleure gouvernance des collectivités territoriales et cette gouvernance est assujettie aux CMO et IDP. Chaque année, renseigne M. Faye, c'est une seule qui ne respecte pas les CMO. Et cela est souvent dû à un problème d'appréciation. « L'année dernière, il n'y a que la Ville de

Thiès qui n'a pas reçu les allocations du PACASEN, parce qu'elle n'a pas voté son budget dans les délais. Avec les élections territoriales de janvier 2022, il y a eu une transition et le maire sortant avait dit qu'il allait laisser le soin à la nouvelle équipe de voter son budget. Conséquemment, la commune n'a pas respecté la condition liée au budget », explique le Docteur Oumar Faye.

Pour l'exercice à venir (2023), l'ARD, note-t-il, a veillé à ce que toutes les collectivités territoriales aient voté leur compte administratif dans les délais. « On est en train de les suivre pour qu'elles puissent déposer à temps. Ensuite, on va attaquer la CMO sur le budget », indique-t-il. Au début du programme, affirme le Directeur de l'ARD, les communes n'étaient pas très performantes dans les CMO et les

La voix du PACASEN

IDP. « Si aujourd'hui, elles parviennent à respecter ces indicateurs et à recevoir des allocations, c'est parce que les objectifs sont quasiment atteints et que le PACASEN est en marche dans la région de Thiès », fait savoir M. Faye. Ainsi, indique-t-il, les 15 collectivités territoriales de la région ont reçu des dotations conséquentes qui leur ont permis d'investir dans l'aménagement, l'éducation, la santé, les infrastructures, entre autres. Tous ces projets, soutient M. Faye, impactent la vie des populations parce que choisis par ces dernières de concert avec les élus sur la base d'une planification des besoins réels exprimés dans le cadre de ce programme ». Cependant, note le Docteur Faye, le PACASEN, ce n'est pas seulement recevoir des allocations. L'efficacité dans l'utilisation de ces allocations est tout aussi importante. « C'est à ce niveau qu'il y a un travail à faire pour augmenter le rythme de décaissement des allocations octroyées aux collectivités. Parce que ce sont des investissements qu'il faut réaliser et il y a quelques difficultés liées aux procédures, aux entreprises, aux décaissements ; ce qui entraîne forcément des retards dans les travaux », explique Oumar Faye qui est convaincu qu'il faut accentuer le travail pour plus d'efficacité dans l'absorption des ressources octroyées. Et le défi pour l'ARD, précise-t-il, c'est de faire de sorte que les indicateurs fixés soient respectés. « C'est notre

principal défi. Si les communes ne respectent pas une seule de ces conditions, elles n'auront pas d'allocation. Une fois les CMO respectées et qu'elles aient le maximum de points sur les IDP et reçu leurs allocations, nous pourrions les accompagner pour la réalisation des investissements », fait savoir Oumar Faye. Et dans ce cadre précis, plusieurs options s'offrent aux collectivités territoriales en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage. Elles ont le loisir de faire une maîtrise d'ouvrage directe, de se faire accompagner par l'ARD ou de faire de la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Pour le Directeur de l'ARD de Thiès, il ne fait aucun doute que le PACASEN est un bon programme qui cherche à améliorer la gouvernance. « Les textes de base, c'est le Code général des Collectivités locales. Et le PACASEN dit simplement aux communes : respectez les textes et on vous donne des allocations. Il faut donc que les communes continuent à respecter ces CMO après ce programme; même si cela n'est pas assujéti au versement d'allocation », indique M. Faye. Selon lui, « c'est un défi que l'ARD peut se fixer pour continuer d'accompagner les communes pour qu'après le PACASEN, elles continuent sur cet élan ».



Lycée Aynini Fall de Thiès

Mekhé poursuit sa mue grâce au PACASEN



Le PACASEN est une bouffée d'oxygène pour les collectivités qui ont bénéficié de ce programme. C'est la conviction de Magatte Wade, maire de Mekhé. Ce programme, indique-t-il, « a réussi à mettre des œillères, des garde-fous et une orthodoxie dans la gestion et la planification ». Ce qui constitue, à son avis, « une innovation majeure dans la mentalité des collectivités territoriales ». Aujourd'hui, relève-t-il, il y a une course à la mobilisation des ressources définie par une exigence de résultats. Et l'avantage de Mekhé par rapport aux autres communes, précise Magatte Wade, c'est d'avoir un Plan de développement communal (PDC). Ainsi, avec le PACASEN, son équipe a essayé de diversifier ses interventions « en répondant au plus pressant », mais aussi à la demande de la population. « C'est pourquoi nous avons ventilé les ressources, renforcées par celles de l'État, le FECL et notre budget. Nous avons orienté une bonne partie dans la jeunesse, avec 50% du coût des projecteurs du stade réalisés grâce au PACASEN. Nous avons fait un superbe stade avec le

PRECOL et les ressources de la mairie. Il fallait donc continuer et nous allons ensuite mettre un gazon et en faire un stade innovant », assure-t-il. Sur le plan de l'artisanat, Magatte Wade et son équipe comptent assurer une meilleure promotion de la cordonnerie. « Nous avons une tannerie centenaire. Nous avons donc mis de l'argent pour renforcer l'infrastructure. Avec l'appui complémentaire de l'État, nous avons une tannerie végétale moderne qui sera une tannerie végétale pilote pour le Sénégal qui compte, dans le cadre des victoires rapides des peaux et cuirs, installer une trentaine de tanneries du genre à travers le pays », informe-t-il.

A Mekhé, les femmes occupent 60% de l'activité économique. « Le poisson et les produits qui viennent des Niayes constituent un atout économique. Nous avons pensé faire un marché au poisson, avec une possibilité d'extension d'un centre frigorifique pour conserver le poisson et les fruits et légumes. Grâce au PACASEN, nous avons réalisé ce marché qui est unique dans la région de Thiès », indique le maire de Mekhé.

Pour Magatte Wade, « le PACASEN résout non seulement le problème des collectivités et des populations, mais les projette également dans le futur ». Dans ses projections, Mekhé veut se doter d'un marché ultramoderne, avec une déconcentration des activités.

Dans le domaine de la santé, le PACASEN a financé la construction du poste de santé de Lébou Ouest. Cette infrastructure, selon Magatte Wade, va compléter le dispositif sanitaire mis en place pour permettre à chaque habitant d'avoir, sur une distance de moins de 800 mètres, accès à la santé. Les ressources du PACASEN, ajoute-t-il, vont permettre de moderniser les postes de santé de Lébou Est et Ngaye Diagne.

Par ailleurs, les fonds du PACASEN ont permis de réhabiliter l'auberge de la ville pour accueillir clients et hôtes de la ville. Cet investissement « productif » va, selon M. Wade, renforcer l'assiette fiscale de la municipalité. Les infrastructures municipales ont aussi été réhabilitées et modernisées grâce au PACASEN qui a également permis de prendre en charge une partie de l'extension du réseau électrique.

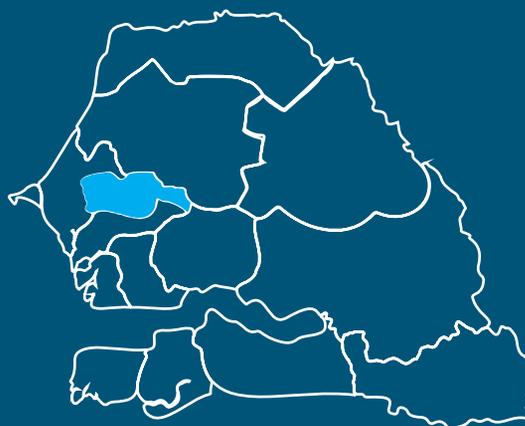
Selon le maire, Mekhé avait mis en place sa commission de fiscalité locale avant même l'avènement du PACASEN. « Cette commission nous a permis d'envisager la taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti d'autant plus que Mekhé est en grande partie constitué de parcelles avec titres fonciers. La fiscalité locale nous a donc montré la voie pour élargir l'assiette fiscale. Nous avons révisé les taxes et les infrastructures que nous avons construites sont productives et permettent de mobiliser de la ressource », a laissé entendre Magatte Wade. Pour le maire, il ne fait aucun doute que « le PACASEN est le plus grand succès de l'État » ; un levier sur lequel les pouvoirs publics se sont appuyés pour résoudre les problèmes de gouvernance des collectivités territoriales. « Le PACASEN a largement contribué à renforcer les acquis », soutient Magatte Wade qui invite l'État à s'inspirer de ce modèle et sur le Budget d'investissement consolidé.



RÉGION DE DIOURBEL

Une valeur ajoutée à la performance de la gouvernance

Dans la région de Diourbel, l'expérience du PACASEN est payante. Ce programme, selon Samba Laobé Mbaye, Directeur de L'ARD de Diourbel, est pertinent. Il apporte une certaine valeur ajoutée sur la performance de la gouvernance et sur la réalisation d'infrastructures dans les communes pilotes que sont Diourbel, Touba, Mbacké et Bambey.





Soutenir la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation en participant au développement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriales. Tel est l'objectif général du PACASEN. Samba Laobé Mbaye, Directeur de L'ARD de Diourbel affirme que ce programme contribue beaucoup à l'amélioration du financement des communes pilotes qui ont vu leur budget d'investissement augmenter très rapidement. « Le programme appuie aussi les collectivités à relever leurs performances, dans la gestion des investissements, mais surtout dans la fourniture des services publics locaux », indique-t-il. C'est pourquoi, fait remarquer M. Mbaye, que le PACASEN est compris comme « un programme pour la performance ». Et dans la région de Diourbel, Diourbel chef-lieu de région et de département, Bambey et Mbacké chefs-lieux de département et de commune et Touba en sont les principaux bénéficiaires. « Les montants sont alloués sur la base sur des conditions et indicateurs. Pour la commune de Touba, la dotation a atteint 9 milliards sur cinq ans, contre 3 milliards pour la commune de Diourbel et plus d'un milliard et de deux milliards pour les communes de Mbacké et Bambey », renseigne M. Mbaye. Ces dotations ont permis la réalisation d'infrastructures comme des écoles, des postes de santé, des forages, des routes pour lutter contre le désenclavement, des marchés... Toutes ces collectivités ont bénéficié de l'accompagnement de l'ARD qui, selon Samba Laobé Mbaye, joue un rôle d'appui-conseil et surtout sur le volet Coaching territorial continu (CTC). « On coache les collectivités territoriales pour les aider à accéder aux financements du programme qui ne sont pas acquis d'avance. Le PACASEN est un Programme pour les résultats (PPR) et les bons résultats conditionnent l'accès aux financements », précise-t-il.

Loin d'être un programme contraignant, le PACASEN, fait-il savoir, accompagne les collectivités à avoir un appui budgétaire pour faire davantage des investissements en s'inscrivant dans une logique de

performances. « Plus la collectivité fait des résultats, plus les financements tombent et plus la collectivité est performante, plus elle a de bons résultats. On peut dire que ce programme est une aubaine pour les collectivités », avoue le Directeur de l'ARD qui a magnifié le bon comportement des collectivités de sa région. Cependant, explique-t-il, au-delà des financements, il faut le respect de toute la procédure de passation de marché pour recruter le prestataire de service et faire une bonne réalisation. « Notre travail ne se limite pas seulement au coaching. Nous les appuyons aussi à la maîtrise d'ouvrage, à la passation des marchés et suivons la consistance des travaux par un ingénieur en génie civil qui supervise les travaux pour veiller au respect des normes techniques et des délais », informe-t-il. Le PACASEN, c'est aussi un programme qui renforce la gouvernance locale. « Une évaluation a été faite pour voir la commune avant et après PACASEN. Cela contribue à une meilleure lisibilité et à une meilleure visibilité de ce que font les collectivités locales », fait-il savoir.

Après quatre années de mise en œuvre du programme, les défis sont nombreux. Il s'agit, selon le Directeur de l'ARD, d'évaluer ce qui a été fait, car, soutient-il, « pour aller de l'avant, il faut évaluer, capitaliser et faire ce qu'on appelle portage de bonnes pratiques ». Et voir aussi si les collectivités territoriales pourront, après le PACASEN, capter d'autres ressources pour améliorer leurs capacités financières. « L'autre défi, c'est de pouvoir faire un saut qualitatif en quittant le social vers l'économie, mais aussi de pouvoir dépasser les dotations qui leur sont octroyées ; ce qui leur permettrait de gagner en autonomie ». Car, pour Samba Laobé Mbaye, la dotation ne fait pas le développement. « La plupart des collectivités territoriales comptent sur la dotation de l'Etat et si cela tarde, elles ne font rien. Les collectivités doivent aller de l'avant et avoir d'autres niveaux de mobilisation de ressources », préconise M. Mbaye.

TOUBA ET MBACKÉ

Adduction d'eau dans le village de Mbapp

Dans les communes de Touba et Mbacké, les secteurs de l'hydraulique, de l'électricité, de la santé, de l'éducation et de la voirie ont connu, grâce au PACASEN, des avancées significatives. L'encadrement technique continu de l'Agence régionale de développement (ARD) aura beaucoup contribué au respect des Conditions minimums obligatoires (CMO) et Indicateurs de performances (IDP), pour l'atteinte des objectifs afin de faciliter l'autonomisation des collectivités territoriales pilotes.



Le PACASEN a fait la part belle à la commune de Touba Mosquée, qui a reçu une dotation de 9 milliards de FCFA. Le maire Abdou Lahad Kâ a loué la pertinence de ce programme, sans lequel, dit-il, la gestion du personnel et des projets serait encore « empiétrée dans des difficultés ». Le PACASEN a, selon le maire de la cité religieuse, permis de satisfaire des populations. « Il y a des travaux dans les volets de l'éducation, de la santé, de la voirie et de l'adduction d'eau. Dans le secteur de la santé, les postes de Touba Ndiarème, Keur Serigne Mourtalla Fall, Touba Alieu, Touba Belel, Touba Ndi-liké, Touba Sahm ont été réalisés », fait savoir Abdou Lahad Kâ. Selon lui, il est prévu un centre de santé de référence à réaliser à moyen terme. Pour le volet éducation, renseigne le maire, l'éradication des abris provisoires a démarré dans les écoles de la commune à travers la construction de salles de classe qui sont déjà réalisées.

Sahm Boukhatoul Moubarak, créé en 1996 par Serigne Saliou Mbacké, va, selon les prévisions, connaître un investissement

grandeur nature grâce au PACASEN. L'axe routier, long de 8,100 km, et qui va de Mbar-Ya Madiyana à Sahm Boukhatoul Moubarak, financé pour un montant de 2 milliards de FCFA, est presque à terme. Les travaux sont réalisés à hauteur de 80%, selon le maire. Ce projet stratégique d'une « importance capitale » permettra le désenclavement des 150.000 âmes de « Boukhatoul Moubarak ». Parmi les réalisations, figure aussi l'extension du réseau hydraulique sur un linéaire de 24 km dans les quartiers de la périphérie. Le maire Abdou Lahad Kâ a toutefois remercié l'ARD de Diourbel pour son soutien technique et le renforcement de capacités des agents de la collectivité. Depuis le début du programme, reconnaît-il, Touba s'est comporté en bon élève à travers le respect des CMO et des IDP.

La commune de Mbacké a respecté les Conditions minimales obligatoires (CMO) et bénéficié d'un montant de plus d'un milliard de FCFA du programme, révèle Mohamed Seck. Le secrétaire municipal de la commune de Mbacké affirme que le

PACASEN permet de doter les communes rurales de moyens financiers importants, mais également de renforcer les capacités des agents municipaux. À Mbacké, les populations qui ont vu les réalisations faites sur la base des financements du PACASEN détiennent des preuves de l'utilité et de la pertinence de ce programme. Grâce au PACASEN, la commune de Mbacké a pu réhabiliter la vieille bâtisse du marché central, qui date de 1963, à hauteur de presque 80 millions. Avec l'enveloppe mise à sa disposition, Mbacké a pu réaliser trois postes de santé pour renforcer l'accès aux soins des populations. Il était aussi prévu la construction et l'équipement d'un bloc opératoire au centre de santé. Ce projet a été abandonné, parce que, précise M. Seck. Toujours dans le domaine de la santé, dit-il, « nous envisageons de réhabiliter la maternité du poste de santé de la Croix-Rouge, qui menace de s'effondrer et également reprendre toute l'installation éclectique du centre de santé de Mbacké, pour éviter les drames qui se sont produits ailleurs ».

Pour l'amélioration du cadre de vie, des projets structurants sont prévus. C'est le cas du marché, du centre commercial et du théâtre de verdure, seul lieu de détente et de loisirs entre Touba et Mbacké. En outre, précise-t-il, l'accès à l'eau et l'électricité sont des droits. « Avec l'urbanisation galopante à Mbacké, il y a un déficit dans certains quartiers, d'où la nécessité d'investir dans ces deux secteurs qui, outre la santé et l'éducation, sont primordiaux. Pour 2022, nous allons exécuter la phase 2 de l'extension éclectique et du réseau hydraulique », informe-t-il. Selon M. Seck, il faut de l'argent pour disposer de ressources humaines de qualité, mais aussi des ressources humaines de qualité pour trouver de l'argent. C'est en cela, indique-t-il, que le PACASEN permet aux collectivités locales de satisfaire ces deux besoins-là, « pour jouer pleinement leur rôle dans le développement économique national ». Par ailleurs, M. Seck tire un chapeau à l'ARD de Diourbel pour l'efficacité de l'encadrement au niveau des quatre collectivités territoriales éligibles au PACASEN.



RÉGION DE ZIGUINCHOR

La dynamique d'émergence enclenchée

Le PACASEN qui appuie les collectivités territoriales à être performantes et prospères poursuit sa phase de mise en œuvre à Ziguinchor. Dans cette région, ce programme se déroule « relativement bien », avec des infrastructures déjà réceptionnées et des communes qui ont réussi avec brio à atteindre les Conditions minimales obligatoires (CMO).

Dans le cadre du PACASEN, quatre collectivités territoriales ont été enrôlées dans la région de Ziguinchor. Il s'agit de Thionk Essyl, Ousouye, Bignona et Ziguinchor. Déployé dans la capitale régionale du Sud depuis 2019, ce programme fait son petit bonhomme de chemin aux fins d'aider les communes à améliorer sensiblement les conditions de vie des populations. Dans la région de Ziguinchor, le Directeur de l'Agence régionale de Développement (ARD) renseigne que toutes les communes bénéficiaires sont parvenues à satisfaire



les CMO. Depuis l'année dernière, ajoute Boubacar Sonko, la commune de Ziguinchor, assujettie aux Indicateurs de performance (IDP), a pu performer à ce niveau-là pour réussir le minimum de points (70) requis. « Donc, à Ziguinchor, on peut dire que tout se passe bien de manière globale. Le PACASEN se porte relativement bien dans la région », confie M. Sonko. Pour la mise en œuvre de ce programme, certaines communes bénéficiaires de la région ont décidé d'internaliser le mode d'exécution et accusent un retard dans la livraison des chantiers. « Ça se passe moins bien dans la mise en œuvre concrète des investissements du fait du mode d'exécution retenu par les collectivités avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage

de l'ARD ou du fait de l'externalisation de la mise en œuvre par le biais de l'AGE-TIP. Celles qui ont choisi l'ARD ont pu, au moins, réceptionner des infrastructures et les mettre en service», indique Boubacar Sonko. Par contre, poursuit-il, celles qui ont choisi un autre mode d'exécution des investissements externalisés ont rencontré beaucoup plus de difficultés. Celles-ci, précise M. Sonko, sont surtout liées à la nature des contrats, mais aussi au mode de paiement. Pour pousser les communes à être performantes, des ressources supplémentaires ont été positionnées et mises en compétition. Dans ce milliard 60 mille FCFA alloué à la ville, il y avait des indicateurs de performance pour 697 millions 197 mille cinq cent quatre FCFA. Pour cette année en cours, souligne M. Sonko, la commune de Ziguinchor n'a pas réussi les IDP contrairement à 2021.

Créé pour soutenir l'émergence des com-

munes, le PACASEN est en train de changer le visage des agglomérations du Sénégal des profondeurs. À Oussouye, renseigne le Directeur de l'ARD, ce programme a permis la construction d'une nouvelle gare routière. Avec le PACASEN, l'équipe municipale a pu réhabiliter les toilettes du district sanitaire. « Dans cette commune, tout ce qui était planifié a été réalisé. D'ailleurs, la nouvelle équipe s'est inscrite dans la continuité. Dans le domaine du sport, il est prévu la poursuite des travaux de construction du stade municipal d'Oussouye. Nous en sommes à ce niveau », insiste-t-il. Dans la commune de Thionck Essyl, l'équipe municipale sortante a réalisé un certain nombre d'infrastructures telles que l'extension du réseau électrique. Mais, précise M. Sonko, cette collectivité a procédé, à elle seule, à la réalisation de ces travaux. Dans les deux autres communes, notamment Ziguinchor et Bignona qui avaient choisi d'externaliser la mise en œuvre des pro-

jets, les travaux y sont toujours en cours. À Ziguinchor, l'équipe municipale sortante avait mis le curseur sur la réhabilitation de la voirie, la construction de postes de santé et maternité, la réalisation de parcours sportifs, etc. Malheureusement, rappelle le Directeur de l'ARD, aucun projet n'a été jusqu'ici réceptionné dans ces deux collectivités territoriales. Malgré l'élaboration de plans d'investissement et le lancement des dossiers d'appel d'offres, Boubacar Sonko soutient que la période de mise en œuvre n'était pas favorable à la poursuite de tout cela, surtout avec l'arrivée de nouvelles équipes à la tête des dites communes. Et toutes ces communes, avance-t-il, reçoivent l'accompagnement régulier de l'ARD sous forme de coaching territorial continu. Les ressources étant disponibles, il faut, dit-il, appuyer ces collectivités à atteindre un certain niveau de performance, mais aussi respecter leurs CMO vis-à-vis du Code général des collectivités territoriales.

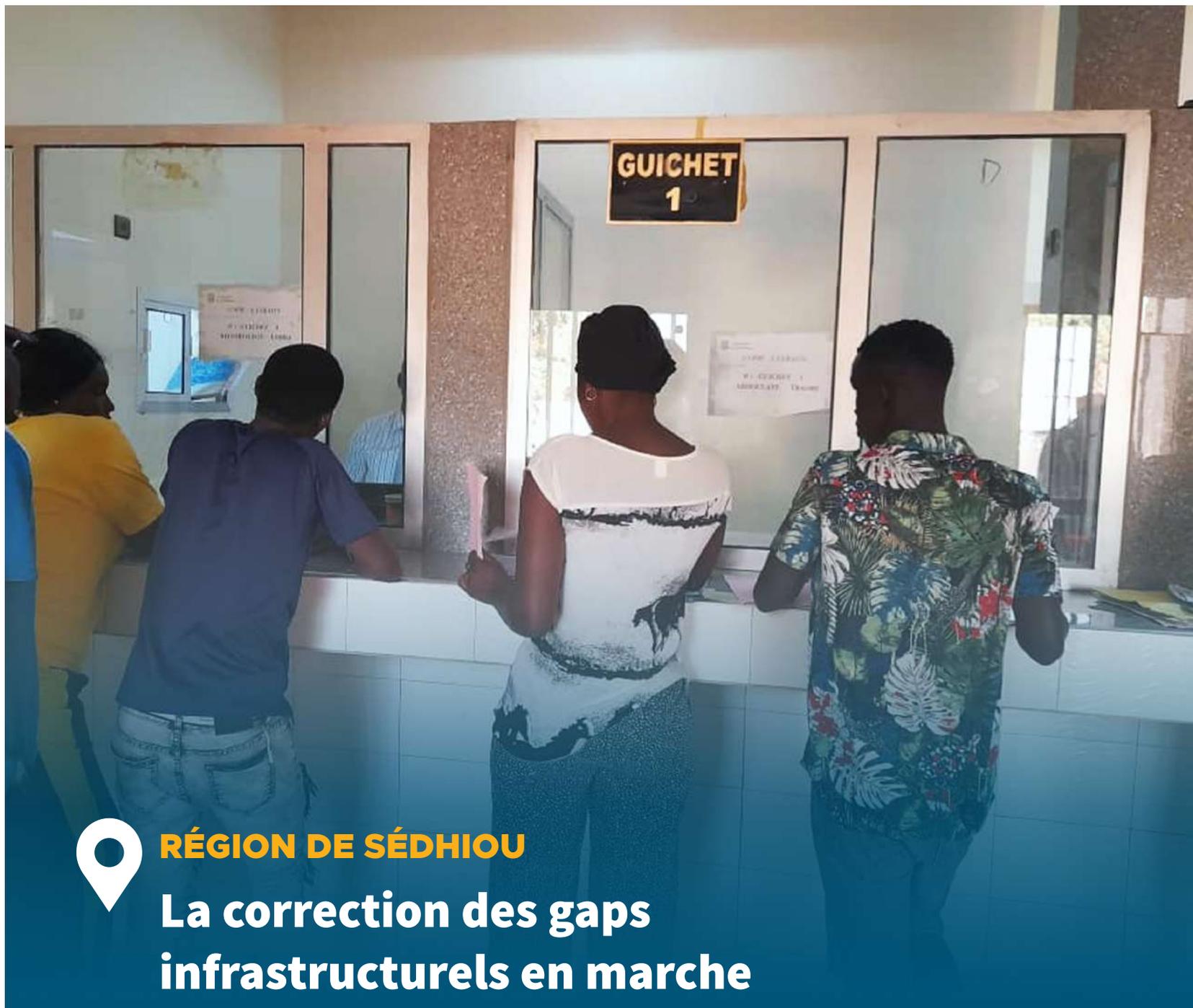
Oussouye se dote d'une gare routière aux normes

Équipée et fonctionnelle, la nouvelle gare routière de la commune d'Oussouye, dans la région de Ziguinchor, a été réalisée, en grande partie, grâce au Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN), initié par le Chef de l'État, Macky Sall. Cette infrastructure aux normes a été construite à hauteur de plus de 80 millions de FCFA.

Sur la route nationale qui mène à la station touristique de Cap-Skiring, et juste après le village d'Ediougou, trônent à droite, à l'entrée de la ville d'Oussouye, de nouveaux bâtiments peints en jaune. C'est la nouvelle gare routière. Bâtie sur une superficie de 4500 m² et mise en service il y a plus d'un an, cette infrastructure a été réalisée grâce aux fonds que la municipalité a reçus dans le cadre du PACASEN. La ville d'Oussouye a bénéficié d'une enveloppe de 310 millions de FCFA, répartis sur cinq ans. Selon le secrétaire municipal, Lin Edgard Coly, la nouvelle gare routière a véritablement changé le visage de cette capitale départementale. « Les travaux de cette gare ont démarré avec le Programme national de développement local (PNDL). Mais, ils ne sont jamais arrivés à terme. Par contre, avec le PACASEN, tout est allé très vite. Nous avons rempli les CMO. Car, dans un premier temps, nous avons reçu un montant de 26, 5 millions de FCFA. La deuxième année, nous sommes passés à 56 millions, etc. Ce sont des allocations progressives. Le PACASEN nous a permis de réaliser cette belle infrastructure au grand bonheur des usagers et des acteurs du transport. Je trouve que c'est une excellente

chose », se félicite M. Coly. Poursuivant, le secrétaire municipal de la commune d'Oussouye indique que plus de 80 millions de FCFA ont été injectés dans cette nouvelle gare routière « très bien aménagée et bien éclairée ». Composée d'un hangar, d'un bureau des taxes, d'une salle de réunion, de cantines, de toilettes, etc., la gare routière d'Oussouye a, de l'avis de Lin Edgard Coly, contribué à une « nette amélioration des recouvrements ».

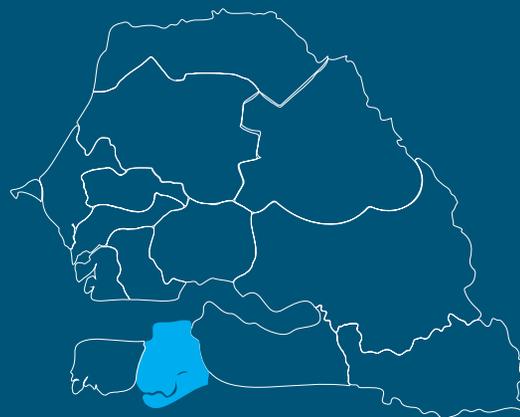
Au Sénégal, il y a des communes qui ne disposent pas suffisamment de ressources ou de recettes provenant directement du recouvrement. C'est le cas de celle d'Oussouye. C'est pourquoi Lin Edgard Coly estime que seuls les programmes ou projets comme le PACASEN peuvent les aider à faire face aux défis de l'heure et futurs. « Le PACASEN, c'est du concret. Du visible. Il est vrai que ce programme va bientôt prendre fin. Mais, nous avons plus que jamais besoin du PACASEN qui nous aide de façon substantielle à améliorer les conditions de vie des populations », se réjouit-il. Secrétaire municipal depuis 20 ans, Lin Edgard Coly trouve que le PACASEN est un programme « très pertinent ». Bref, insiste-t-il, un outil indispensable pour le développement des collectivités territoriales. D'ailleurs, il souligne la nécessité de disposer à nouveau de ressources supplémentaires afin de pouvoir achever les travaux de construction du stade municipal, sis au quartier Saré Demba. Lesquels travaux ont débuté dans le cadre du Programme de renforcement et d'équipement des collectivités locales (PRECOL). Il suffit juste, a-t-il projeté, d'avoir 100 millions de FCFA. Une telle somme pourra nous permettre, soutient-il, d'offrir à la jeunesse du département d'Oussouye un stade digne de ce nom.



RÉGION DE SÉDHIYOU

La correction des gaps infrastructurels en marche

Dans la région de Sédhiou, le PACASEN est perçu comme une réponse appropriée pour corriger les gaps infrastructurels relevés dans les Communes urbaines de l'intérieur du pays. Selon Nfaly Badji, le Directeur de l'Agence régionale de Développement (ARD), ce programme, en plus d'être très innovant, promeut la bonne gouvernance et des pratiques assez intéressantes en matière de mobilisation et de gestion des ressources financières locales.



Boukiling, Goudomp, Marsassoum et Sédhiou sont les collectivités territoriales bénéficiaires du PACASEN dans la région de Sédhiou. Entre 2019 et 2022, c'est un peu plus d'un milliard de francs CFA qui ont été investis dans la région pour la réalisation d'infrastructures et leur équipement. Nfaly Badji, le Directeur de l'Agence régionale de Développement (ARD), assure que les infrastructures réalisées ont été au préalable inscrites dans les Plans triennaux d'Investissement (PTI) et Plans annuels d'Investissement (PAI) des Collectivités territoriales (CT) bénéficiaires. «Elles ont fait aussi l'objet de screening environnemental, pour apprécier leurs effets ou impacts éventuels sur l'environnement et sur le plan social, entre autres», note-t-il, non sans préciser que les infrastructures réalisées dans les communes bénéficiaires de la région de Sédhiou n'ont pas d'incidences négatives fortes sur l'environnement. Il s'agit, essentiellement, selon M. Badji, d'infrastructures sociales de base, donc directement en lien avec l'amélioration des conditions et cadres de vie des populations. «On peut relever, entre autres, la réhabilitation des hôtels de ville notamment pour la commune de

Sédhiou qui a fait peu neuve, les densifications et les extensions électriques, celles des réseaux d'adduction d'eau, l'éclairage public, les réhabilitations au niveau des foyers des jeunes et des centres socio-collectifs, la réhabilitation de locaux pour abriter une caserne de Sapeurs-pompiers précisément dans la commune de Goudomp, la construction de souks et de hangars au niveau des marchés, la réalisation de pontons pour faciliter le déplacement des populations à l'intérieur des quartiers, le lotissement, la construction et l'équipement de salles de classe et de Cases des Tout-Petits, l'aménagement de fourrière communale, etc.», liste le Directeur de l'ARD. Toutes ces réalisations, indique M. Badji, ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations, en termes d'accès à l'eau et à l'électricité. Pour le cas de la commune de Sédhiou, renseigne-t-il, «de nombreux habitants s'alimentaient encore avec l'eau de puits, mais avec les extensions et la densification du réseau d'adduction d'eau, cela a fortement contribué à la baisse des corvées d'eau des femmes et certainement à l'amélioration de la santé des populations». De même, fait-il savoir, «les extensions élec-

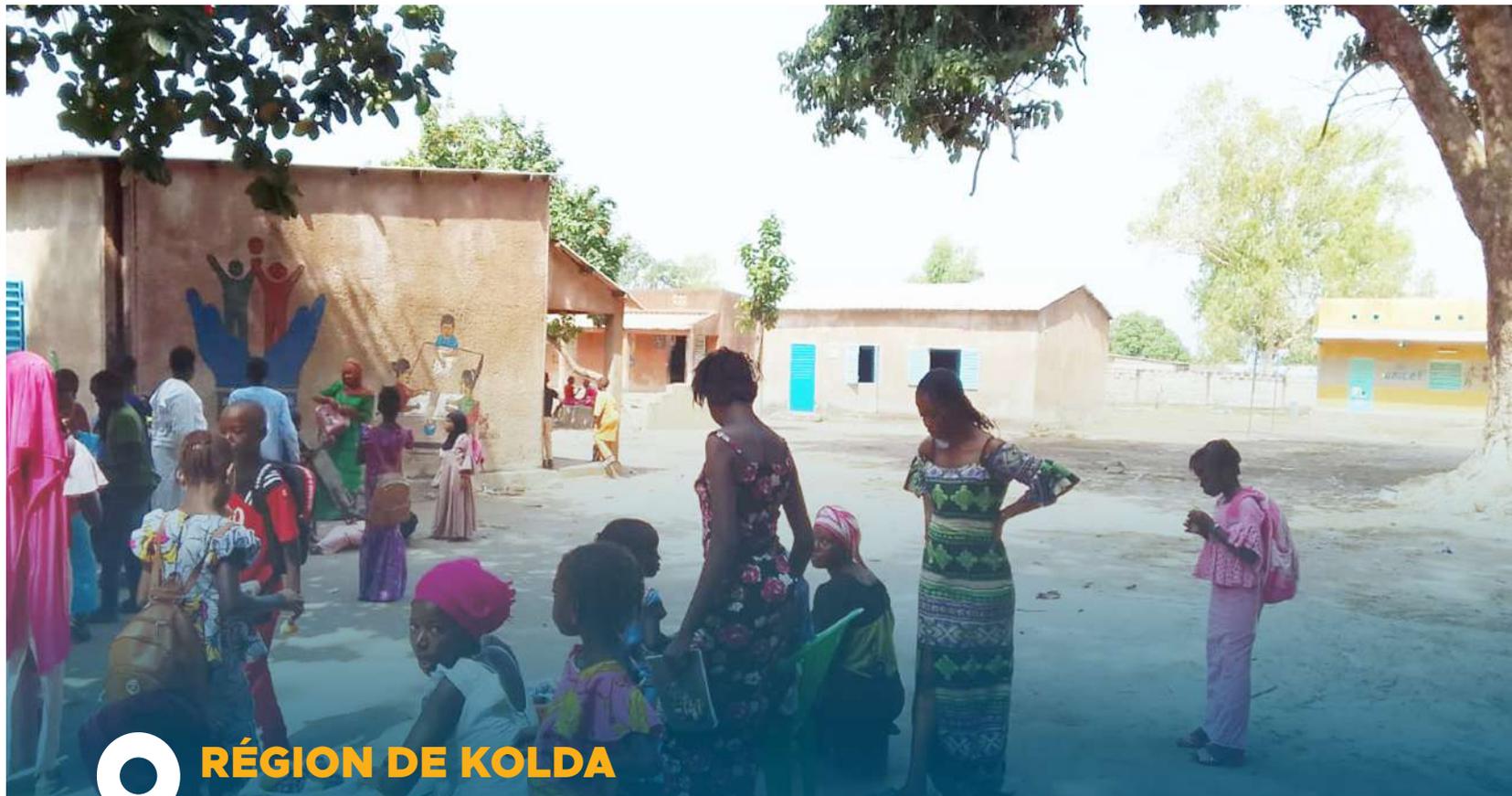
triques ont permis d'améliorer la sécurité dans les quartiers périphériques et de valoriser certaines rues, permettant ainsi le développement d'activités économiques notamment de petits commerces la nuit par les femmes».

Le Directeur de l'ARD de Sédhiou plaide pour la poursuite et le renforcement du coaching territorial en direction des collectivités territoriales bénéficiaires, mais aussi le développement d'un partenariat avec l'AGETIP pour mieux prendre en charge la problématique du suivi des investissements dans la commune de Sédhiou. «La commune de Sédhiou a signé un contrat avec l'AGETIP pour le suivi de ses investissements, ce qui ne permet pas à l'ARD de Sédhiou de s'immiscer directement dans ce suivi», précise-t-il. Par ailleurs, M. Badji est d'avis qu'une augmentation des ressources affectées aux collectivités territoriales permettrait d'aller vers la réalisation d'infrastructures structurantes dignes de nom, notamment des stades municipaux modernes, des centres de formation et/ou d'incubation pour les jeunes filles et garçons porteurs d'initiatives, des réseaux de voirie en pavés, etc., afin de lutter contre le chômage.

Une bouffée d'oxygène pour Marsassoum

À Marsassoum, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) a permis d'accélérer le processus de développement économique local en termes de réalisation de projets importants qui ont impacté positivement la vie des populations. C'est la conviction de Saloum Ba, Coordonnateur du Bureau du développement local de la commune, qui apprécie à sa juste valeur le programme qui prévoit, outre l'amélioration des ressources des collectivités territoriales, de renforcer les systèmes de gestion pour faciliter l'efficacité et la transparence dans les processus de planification et d'exécution du budget et de renforcer la capacité administrative des collectivités territoriales bénéficiaires, par la mise en place d'outils de gestion des ressources humaines, de coaching territorial. Marsassoum, précise-t-il, a reçu, dans le cadre du PACASEN, une enveloppe globale financée de 219 633 252 de FCFA. «Ce programme d'une grande envergure a démarré en 2019 dans notre collectivité territoriale. Il nous a permis de faire des réalisations au niveau des équipements marchands, des secteurs sociaux de base, de l'assainissement, de l'aménagement du cadre de vie et de la gestion

des ordures ménagères, sans oublier l'amélioration de la bonne gouvernance locale», indique Saloum Ba, par ailleurs Point focal du PACASEN au niveau de la commune de Marsassoum. Le PACASEN a amélioré l'existence de nouvelles infrastructures dans la commune et surtout les conditions de vie des populations et leur accès aux meilleures qualités de service. L'avènement du programme a permis à la collectivité territoriale de performer dans plusieurs domaines. «Pendant toutes ces années, la commune, avec l'accompagnement de l'ARD, a rempli toutes les CMO sans aucune difficulté. En termes de meilleurs élèves, nous sommes un exemple dans la région de Sédhiou. Les populations ont participé à l'identification et à la réalisation des projets à travers les cadres de concertation mis en place dans le cadre de la participation citoyenne», assure Saloum Ba. De même, fait-il savoir, un plan de suivi des projets est déjà mis en place avec le concours de l'ARD ainsi que la participation de tous les acteurs. Les défis, à en croire Saloum Ba, consistent à consolider les acquis et renforcer les investissements pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populations.



RÉGION DE KOLDA

Le PACASEN booste la gouvernance municipale

Le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) a injecté un peu plus de 800 millions de FCFA dans la région de Kolda. Ces opportunités offertes par ce programme ont permis aux trois communes pilotes (Kolda, Vélingara et Medina Yoro Foulah) de se doter de plusieurs infrastructures qui ont permis d'améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus aux populations, et surtout d'améliorer considérablement la gouvernance municipale.



À Kolda, l'exécution du PACASEN a engendré beaucoup d'impacts positifs pour les collectivités territoriales bénéficiaires. Elle leur a non seulement permis de mieux investir, mais aussi d'améliorer la gouvernance avec les CMO et IDP et de tendre vers l'excellence. Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foulah, les trois collectivités bénéficiaires du programme ont reçu des financements très substantiels qui leur ont permis de réaliser beaucoup d'infrastructures

et d'améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus aux populations. Mais aussi de changer de visage.

Selon les données fournies par l'Agence régionale de développement (ARD), c'est un peu plus de 800 millions de FCFA qui ont été injectés dans la région. La commune de Kolda a reçu 637 158 904 FCFA investis dans la construction du complexe socio-collectif, l'acquisition d'un véhicule

d'assainissement, le pavage, l'extension et l'adduction d'eau potable et le redéploiement du réseau d'éclairage public dans plusieurs quartiers de la ville. Une partie de cette enveloppe a aussi servi à la réhabilitation du mur du cimetière de Bantaguel, la construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classe, la construction d'une maternité et d'un logement pour l'infirmier-chef de poste et la sage-femme, sans compter l'aménagement de terrains

La voix du PACASEN

vagues et le curage de caniveaux. La commune de Vélingara a reçu une dotation de 130 431 580 FCFA investie également dans la réalisation d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, de la voirie, de l'électrification, etc.

À Médina Yoro Foulah, la dotation octroyée par le PACASEN s'élève à 220 millions de FCFA, selon le maire Khalidou Sy. « Nous avons investi dans le secteur de l'éducation, avec la construction de 5 salles de classe que nous avons équipées en table-bancs. Nous avons également clôturé 3 écoles, réhabilité des salles de classe et des blocs sanitaires », explique-t-il. Sur le plan de la santé, l'équipe municipale a acheté des appareils de biochimie et d'échographie, construit une morgue. « Nous avons également construit une gare routière qui dispose d'une salle pour les chauffeurs et de blocs sanitaires. Nous y avons installé des cantines. Nous avons entièrement clôturé le terrain de football et construit un terrain multisports de basketball, volley-ball et handball », fait savoir le premier magistrat de Médina Yoro Foulah. Selon M. Sy, une partie de l'enveloppe a été consacrée à l'allègement des travaux des femmes, avec l'achat de moulins et de tricyles, à l'éclairage public avec l'extension du réseau et l'équipement en lampadaires. L'environnement n'a pas été en reste avec le reboisement et l'achat de matériels de nettoyage pour les techniciens de surface.

Aujourd'hui, fait savoir le maire Khalidou Sy, Médina Yoro Foulah fait partie des meilleurs élèves du PACASEN. « Nous n'allons jamais perdre une Condition minimale obligatoire (CMO), car il est indispensable pour le bien-être de notre commune ». De même, indique M. Sy, les populations sont impliquées dans les débats d'orientation budgétaire, sont conviées au vote du budget et assurent le suivi de la mise en œuvre du budget et de son évaluation. « Elles participent dans la gestion des plaintes, contribuent au paiement de l'impôt du minimum fiscal et participent au remplissage des fiches screening, etc. », ajoute le maire de Médina Yoro Foulah, Khalidou Sy. En plus du respect scrupuleux des CMO et des IDP, relève-t-il, « nous avons utilisé l'approche participative avec l'implication de toutes les couches de la population à la

prise de décision, à la planification, à l'élaboration du budget, à la mise en œuvre et à l'évaluation du budget sensible aux enfants et aux femmes ».

Des cadres de concertation ont aussi été mis en place pour permettre aux quartiers d'évaluer la gestion du Conseil municipal. C'est dire, selon le maire Khalidou Sy, que les populations de Médina Yoro Foulah sont très exigeantes et regardantes pour la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des affaires de leur cité. « Sur la reddition des comptes, nous avons gagné trois prix au niveau national. Il s'agit du label d'or de certification citoyenne, ensuite le deuxième prix de transparence et reddition des comptes avec Enda Ecopop et enfin le premier prix de la transparence et la reddition des comptes remporté cette année. Cela prouve que Médina Yoro Foula, malgré son enclavement et les situations très difficiles dues à la modicité des ressources, parvient à aller de l'avant », rappelle-t-il. « Nous renforçons les capacités des conseillers municipaux, les conseils de quartier, les conseils municipaux des enfants et les jeunes volontaires qui constituent des cadres de concertation de la commune de Médina Yoro Foulah », indique-t-il. Toutes choses qui font dire au maire Khalidou Sy que les popula-

tions de sa collectivité sont bien formées dans le cadre de la citoyenneté. « Avec le PACASEN, nous sommes donc en train de faire le maillage des quartiers. Ainsi, nous ne serons plus considérés comme commune pauvre. Mieux, notre collectivité sera la nouvelle destination des autres régions en termes de développement », assure le maire. Khalidou Sy prédit ainsi un avenir radieux pour sa collectivité territoriale qui, dit-il, « est devenu une commune modèle, viable et attractive grâce à la promotion de l'engagement citoyen de la population pour la promotion de la démocratie et du développement ». Selon lui, le développement est mené par la population de sa commune qui s'engage pour le bien-être de tous, dans le respect des droits humains.

Comme dans la plupart des communes pilotes, le PACASEN a fortement contribué à améliorer la gouvernance municipale à Médina Yoro Foulah, Vélingara et Kolda, à travers nombre de mécanismes qui promeuvent la participation citoyenne, le principe de la reddition des comptes, la culture de la performance, et qui prennent également en compte des aspects environnementaux et sociaux dans l'exécution des projets.





RÉGION DE MATAM

Une amélioration significative de la gouvernance et de la qualité des infrastructures

Gâce au Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN), la région de Matam a reçu des fonds estimés à 1 372 900 000 FCFA. Cette manne financière a permis à quatre collectivités territoriales cibles de rehausser le niveau de leurs infrastructures, mais aussi d'améliorer de manière significative la gouvernance locale.



La voix du PACASEN

Dans la région de Matam, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) se porte bien. Selon le Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD), Mamadou Ba, les collectivités territoriales cibles commencent à être rodées par rapport aux conditions du programme. «Les collectivités territoriales parviennent à remplir toutes les conditions fixées par le programme et mettent en œuvre les projets qui ont été identifiés au niveau de la base», indique-t-il. Qu'il s'agisse de Matam, Ourosogui, Thilogne, Ranérou, Kanel ou encore de Waoundé, les différentes collectivités territoriales se sont conformées aux Conditions minimales obligatoires (CMO). «Malgré les difficultés liées à l'apprentissage des exigences de gouvernance du PACASEN, les collectivités territoriales de Matam, avec l'accompagnement de l'ARD, ont jusque-là toujours rempli les CMO et les Indicateurs de performance (IDP) fixés par le programme», reconnaît le Directeur de l'ARD.

Dans la région, le volume des investissements est estimé à environ 1 372 900 000 FCFA pour l'ensemble des collectivités territoriales et touche tous les secteurs de la vie locale, selon le Directeur de l'ARD. Les projets exécutés, indique-t-il, concernent le secteur de l'énergie (extension de réseaux électriques et d'éclairages publics), l'élevage (marché à bétails), l'hydraulique (extension du réseau d'adduction d'eau potable), la voirie (travaux de remblai de rues), l'éducation (construction de salles de classe), l'assainissement (acquisition de bacs à ordures), mais aussi le secteur marchand (réhabilitation de marchés et construction de souks) et du transport (construction et réhabilitation de gares routières). Pour Mamadou Ba, il ne fait pas de doute que tous ces projets ont valablement amélioré les conditions de vie des populations. «Au regard des secteurs couverts qui rentrent dans les préoccupations au quotidien des populations, on constate qu'il y a de meilleures conditions de vie en termes de disponibilité d'infrastructures, d'accès à ces infrastructures et même de gestion, surtout avec le renforcement de capacités et l'accompagnement de l'ARD», note-t-il. Ces projets, dit-il, «ont été réceptionnés globalement à 80%». Cependant, tout n'est pas rose et pour le Directeur de l'ARD de Matam, de nombreux défis sont à

relever. Il s'agira, selon Mamadou Ba, de relever le niveau de formation des acteurs intervenants, de régler la question de l'insuffisance d'entreprises locales et la défaillance de certaines d'entre elles, mais aussi de combler le manque des ressources humaines au niveau des collectivités territoriales et surtout de diligenter la mise en place des ressources allouées aux collectivités territoriales.

Le Secrétaire municipal de la commune de Matam, Malick Ba, salue la pertinence du PACASEN qui, soutient-il, contribue à améliorer de manière pérenne la gouvernance et les ressources financières et humaines de l'ensemble des collectivités territoriales pilotes. M. Ba estime que le programme encourage ces communes à respecter le Code général des collectivités territoriales qui demandent un certain nombre de critères, dont la transparence dans la gestion financière. «Rares sont les communes qui avaient des recettes d'investissement. Le PACASEN est venu appuyer Matam qui a mis en œuvre des projets et a commencé à disposer d'infrastructures grâce aux dotations reçues. Toutes ces réalisations ont un impact positif considérable sur la vie des Matamois», assure le Secrétaire municipal, non sans préciser que la commune de Matam encourage fortement la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales. En effet, la collectivité qui s'est engagée à être la plus transparente possible a choisi d'inclure dans ses décisions les citoyens qui donnent leur avis et formulent des propositions sur des projets à réaliser. «Les populations sont impliquées dans tout ce que nous faisons et qui ont un impact dans leur vie quotidienne. Plutôt que de décider seul des projets à réaliser, nous les associons dans la réflexion. Cela permet de réaliser leurs souhaits puisque ce sont eux qui vivent dans la commune et savent ce dont ils ont réellement besoin», renseigne-t-il.

De même, fait savoir le Secrétaire municipal, la commune de Matam s'est conformée, depuis la mise en œuvre du programme, au respect des Conditions minimales obligatoires (CMO). Qu'il s'agisse du respect du vote en 2021 du budget avant le 31 décembre de l'année, la soumission du compte administratif, la conformité de la commune à ses obligations vis-à-vis de

la dette du PRECOL, mais aussi le règlement de sa participation financière pour le fonctionnement de l'ARD, la soumission du Programme d'investissement triennal, le respect des procédures de passation de marché et des dispositions du manuel de procédures relatives à l'évaluation environnementale et sociale des projets. Le respect de ces conditions prédéfinies lui a permis de bénéficier aussi des ressources additionnelles du Fonds d'équipement des collectivités territoriales (FECT). Ainsi, entre 2019 et 2022, la commune de Matam a reçu une dotation de 25 753 172 FCFA. Une partie des fonds a été utilisée pour la construction d'équipements marchands au niveau du marché central. «Grâce aux financements du PACASEN, nous avons pu réaliser 20 cantines supplémentaires au niveau du marché pour assurer une certaine autonomie de nos ressources», indique le Secrétaire municipal. Pour rendre les soins accessibles à tous, Matam a investi dans la construction d'un poste de santé à Nawel, selon M. Ba. «Cette structure sanitaire vient répondre à un besoin de la population. Ce quartier, très excentré, n'a pas été choisi par hasard. Une fois achevé, ce poste permettra aux populations de ce quartier d'accéder plus facilement aux soins», indique Malick Ba.

Dans le cadre de l'assainissement, le programme est intervenu pour l'assainissement des quartiers Gourel Serigne et Halwar. «Pendant la saison des pluies, les populations de ces deux quartiers souffrent des inondations. Malheureusement, ce projet a entraîné du fait de la défaillance de l'entreprise en charge des travaux. Le projet a été relancé et bientôt ce problème sera un vieux souvenir pour les habitants de cette zone», assure M. Ba. Pour le volet sport, la réhabilitation du stade municipal de Matam fait partie des perspectives. L'infrastructure souffre depuis plus de dix ans d'une dégradation inquiétante. Sa réhabilitation permettra de renforcer l'offre infrastructurelle et de booster la pratique du sport dans la commune de Matam. Aujourd'hui, note-t-il, le défi majeur de la commune de Matam est de relever le niveau des infrastructures d'investissements pour améliorer les conditions de vie des populations. «Le PACASEN nous offre cette opportunité et nous allons en profiter au maximum», indique-t-il.



RÉGION DE FATICK

Les bons points d'un ambitieux programme



À l'instar des autres régions du pays, celle de Fatick respire l'air du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Ce programme, venu accompagner l'Acte 3 de la décentralisation dans le cadre du renforcement de la dynamique de gouvernance des collectivités territoriales, mais aussi dans leur financement, souffle à Fatick à Dioffior, Fatick, Gossas, Foundiougne, Sokone et Passy. Plusieurs projets y ont été réalisés au grand bonheur des populations.

Depuis la mise en œuvre du programme, Ibrahima Thiam, le point focal du PACASEN à l'Agence régionale de développement (ARD) de Fatick, note avec satisfaction les réalisations effectuées au niveau des collectivités territoriales de la région. Particulièrement dans la commune de Fatick, dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le point focal à la mairie, Aldiouma Sarr, évoque entre autres les réhabilitations en 2019 du bloc d'hospitalisation du centre de santé et du poste de santé de la cité Emetteur, l'équipement d'une salle de classe et la construction d'une autre salle à l'école élémentaire

du quartier Mboubane. En 2021, ajoute-t-il, « nous avons acquis un mobilier administratif et procédé à la réhabilitation de la gare routière pour 70 millions de FCFA ». Aussi, note-t-il, « il faut mettre sur le compte des réalisations de la mairie de Fatick, à travers le PACASEN, la construction en cours des maternités et logements de sages-femmes au niveau des postes de santé de Darou Salam et de Ndouck pour une enveloppe de 36 millions de FCFA (travaux à 90% réalisés), ainsi que le mur de clôture du poste de santé de la cité Emetteur ». Et pour l'année 2022, Aldiouma Sarr informe que « des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau sont lancés dans la commune, ainsi que la réhabilitation, du bloc de radiologie du centre et du poste de santé de Peulgha dont les travaux sont en cours ». Par ailleurs, le point focal du PACASEN à la mairie de Fatick souligne que l'acquisition d'un véhicule pour un coût de 60 millions de FCFA suit les processus de passation des marchés ainsi qu'un camion hydrocureur de 47 millions de FCFA.

Dans les autres collectivités territoriales également, particulièrement à Dioffior, le secrétaire municipal, Mame Seyni Labou, informe

que les premiers projets PACASEN ont été réalisés en 2019 et déjà été réceptionnés. Il s'agit, relève-t-il, de l'achèvement des travaux de l'Arène municipale et de la place publique Ngarigne Na. Aussi, fait-il savoir, d'autres travaux sont en cours. C'est le cas de la construction de cantines et de toilettes, des travaux confortatifs à l'Arène municipale et tant d'autres projets dont le financement est acquis mais qui suivent le processus de passation des marchés.

À Foundiougne, le PACASEN a permis, selon le secrétaire municipal, Abou Diagne, de réaliser une extension de l'éclairage public dans les quartiers Thiarakholé et Thiamène, la construction d'un foirail pour le bétail ainsi que l'achat d'un tracteur pour le ramassage des ordures. D'autres projets sont en cours, notamment l'aménagement du terrain municipal, la réhabilitation d'un bâtiment à usage commercial en plus d'un nouveau centre commercial qui devrait coûter 70 millions de FCFA. Grâce au PACASEN, Gossas a bénéficié d'une extension du réseau d'éclairage public, d'une adduction d'eau potable, de l'acquisition de salles de classe et de l'érection de murs de clôture d'écoles. Sokone, selon le secrétaire municipal, Ousmane Ndiaye, a reçu une dotation de 112 millions de FCFA en deux phases. Ce qui, dit-il, a permis la construction de 4 salles de classe et 3 murs de clôture, d'abattoirs municipaux, sans compter les projets d'adduction d'eau potable et d'extension du réseau électrique. À Passy, la particularité est que les liaisons du PACASEN 2020 n'étaient pas parvenues dans les délais au Trésor public. Ce qui avait obligé l'ancienne équipe municipale à reporter cette dotation dans le budget 2021. Ce qui a permis une augmentation consistante du budget de la commune, mais aussi de favoriser entre 2021 et 2022 d'importants investissements de projets. Aujourd'hui, selon le maire de Passy, Mame Baye Niasse, « la mairie a réalisé, grâce au PACASEN, 38 souks pour un montant de 40 millions de FCFA, un hall de vente des fruits pour une enveloppe de 5 millions de FCFA ». D'autres projets sont en vue, selon le maire de Passy. Il s'agit de l'extension du réseau d'adduction d'eau, de l'extension du réseau d'éclairage public entre autres.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La commune de Fatick dans une bonne dynamique en 2021 et 2022

Le respect des conditions d'éligibilité est une obligation pour bénéficier de l'accompagnement du PACASEN. La commune de Fatick a enregistré un grand bond en se classant première en 2021 et en 2022 devant les 123 communes bénéficiaires. « Cela constitue un réel motif de satisfaction », estime Ibrahima Thiam, point focal du PACASEN à Fatick. De bonnes recettes ont permis à la collectivité de bénéficier, de façon remarquable, des dotations du programme de l'ordre de 242 millions de FCFA (32,94%) ; ce qui représente le tiers des recettes du budget 2022 qui était équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 734 531 515 FCFA et voté à l'unanimité en décembre 2021. Ainsi, réélus lors des élections territoriales en janvier 2022, le maire Matar Bâ et son équipe sont déjà à pied d'œuvre pour rééditer l'exploit d'être encore dans les délais. Et, face à cet impératif, le processus d'élaboration du budget 2023 a été lancé pour s'inscrire dans l'urgence de respecter encore l'une des huit (8) conditions d'éligibilité au PACASEN et s'inscrire dans la dynamique de performance des collectivités territoriales enclenchée dans le cadre l'Acte 3 de la décentralisation.

Ainsi, une rencontre pour les débats d'orientations budgétaires (DOB) a été déjà tenue en attendant le vote du prochain budget qui devrait se tenir avant la fin de cette année pour respecter les Conditions minimales obligatoires (CMO) et les Indicateurs de performances (IDP). Car, comme l'a rappelé Ibrahima Thiam, « une seule condition ratée par une commune peut occasionner la perte du financement globalement ». Et, aujourd'hui, note le point focal du PACASEN, la commune de Fatick étant sur une bonne dynamique, il convient de maintenir le cap avec l'accompagnement de l'Agence

régionale de développement (ARD) qui n'a jamais fait défaut. « Ceci est d'une importance capitale dans le renforcement de la gouvernance des collectivités territoriales mais aussi de leur financement. Notamment, en termes de CMO et IDP, mais aussi éviter de contracter des dettes envers l'Agence de développement municipal (ADM) ou le Programme d'appui aux communes (PAC) dans le cadre du Programme de renforcement et d'équipement des Collectivités locales (PRECOL). Sur ce plan, nous savons que la commune de Fatick traîne une dette, mais nous estimons qu'elle doit être en mesure de l'éponger dans les meilleurs délais », explique-t-il. Depuis le début du programme, précise-t-il, la commune de Fatick a tenu à respecter, et dans les délais, les IDP ; ce qui lui a d'ailleurs valu cette place honorifique au niveau national ces deux dernières années. « Les autres communes doivent suivre le pas », estime M. Thiam. Par ailleurs, souligne le point focal PACASEN de la région de Fatick à l'ARD, « chaque année, les communes participent au budget de fonctionnement de l'ARD par des montants allant de 450 000 FCFA pour les unes à 1 million pour la commune de Fatick ». La cinquième condition, ajoute-t-il, c'est le Plan annuel de renforcement de capacité (PARCA) qui doit être élaboré par chaque collectivité et transmis à la Direction des collectivités territoriales (DCT) avant le 31 décembre. « Ceci est important pour satisfaire les conditions, tout comme l'est aussi l'élaboration du Plan triennal d'investissement qui doit être voté et transmis aussi avant le 31 décembre », précise-t-il. L'ensemble des procédures de passation de marchés, note-t-il, doit être respecté et transmis à la DCMP avant le 1er décembre ainsi que les actes qui l'accompagnent.



RÉGION DE KAOLACK

Les communes bénéficiaires relèvent le niveau de leurs infrastructures

Dans la région de Kaolack, six communes bénéficient des avantages du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). Il s'agit des communes de Kaolack, Guinguinéo, Ndoffane, Gandiaye, Nioro et Kahone. Les financements reçus du programme entre 2019 et 2022 ont permis à ces collectivités de relever le niveau de leurs infrastructures.

Le PACASEN a permis à différentes collectivités territoriales d'augmenter leur volume d'investissements et le relèvement des performances en termes de gestion et de bonne gouvernance. C'est un fait indéniable selon Moustapha Diéye, point focal du PACASEN au niveau de l'Agence régionale de développement (ARD) de Kaolack. Dans la commune de Gandiaye qui figure dans ce lot des communes de Kaolack, le PACASEN a permis, selon Abdourahmane Diouf, le Secrétaire municipal, « de disposer de moyens conséquents pour l'extension, jusqu'au village rattaché de Keur Ganane, du réseau d'éclairage public pour 24 millions de FCFA. Un projet déjà réalisé et qui a été d'ailleurs le premier dans le cadre du programme ». Il y a ensuite, ajoute M. Diouf, la réalisation pour un montant de 56 millions de FCFA du mur de clôture du stade communal dont les travaux sont achevés. Et les travaux de construction de la tribune du stade ont

été lancés et sont en cours. « Ces projets ont été bien appréciés par les populations et à travers lesquels la commune marque un début de son émergence dans le cadre de ce programme », se félicite-t-il.

C'est dans cette dynamique que le maire de la ville, Pape Songdé Diop, affiche l'ambition, à travers le PACASEN, de relever le niveau des infrastructures déjà existantes dont le marché central et la gare routière. « Aussi, nous pensons que d'ici le mois de décembre, la tribune du stade communal déjà en cours d'exécution devrait être achevée », indique-t-il. L'édile de Gandiaye espère que sa commune bénéficiera d'une double enveloppe à la prochaine dotation. « Un report de l'enveloppe de 83 millions de FCFA que nous devrions recevoir avait été opéré, à cause d'une forclusion, l'année dernière, sur le respect des conditionnalités d'éligibilité au PACASEN », explique l'édile de Gandiaye. En effet, sa commune avait rencontré quelques difficultés lors du dépôt des dossiers. « Nous avons pensé qu'il fallait attendre l'approbation des documents par l'autorité administrative, alors qu'en fait, on pouvait se passer de cette étape et les déposer. C'est vous dire les difficultés que nous rencontrons souvent avec les CMO dans la transmission des dossiers. C'est pour cela que notre commune a été suspendue », fait-il savoir. C'est la raison pour laquelle, souligne-t-il, « nous pensons que si on remplit les condi-

La voix du PACASEN

tions cette année, nous devrions nous retrouver avec une double dotation». Une fois la double dotation acquise, le maire de Gandiaye compte s'attaquer à la finalisation des travaux du stade. «Nous voulons le rendre moderne avec une bonne pelouse synthétique et nous attaquer également à l'éclairage et d'ici 2026 afin d'avoir un stade opérationnel répondant aux normes», soutient Pape Songdé Diop. Par ailleurs, la modernisation du marché de Gandiaye fait aussi partie des priorités.

Des pas franchis à Nioro

Dans la commune de Kaolack, l'ancienne équipe municipale dirigée par Mariama Sarr avait piloté le début des opérations à travers une convention de maître d'ouvrage délégué avec l'AGETIP à qui elle avait demandé de traduire en langage architectural et technique son programme d'investissement prioritaire. Et, à travers le PACASEN, une priorité a été accordée à la construction de postes de santé urbains, des maternités et des logements particulièrement au niveau de certains quartiers, selon Moustapha Dièye, point focal du PACASEN à l'ARD de Kaolack. Le projet du nouveau centre d'état civil était aussi retenu dans le cadre du programme. Dans la commune de Nioro également, des pas ont été franchis depuis 2019 grâce au PACASEN. Ce qui a permis, selon M. Dièye, la réhabilitation de la salle de délibération de l'Hôtel de Ville et du terrain multifonctionnel. « En 2020, les populations ont bénéficié d'une extension du réseau d'adduction d'eau vers certains quartiers comme Fass et HLM. Il y a également eu la construction et la réhabilitation de blocs sanitaires dans certaines écoles élémentaires comme Saër Maty, la réhabilitation de salles de classe à l'école élémentaire Sara Thilor, l'équipement d'une morgue au centre de santé. Toutes ces réalisations ont été réussies grâce à la dotation de 55 millions dont avait bénéficié la commune de Nioro cette année-là », renseigne-t-il. Selon le point focal du PACASEN à l'ARD de Kaolack, « c'est ce même

montant de 55 millions de FCFA qui est revenu l'année suivante en 2021 et qui a permis une extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers en plus de la densification du réseau électrique et la réhabilitation de l'Hôtel de Ville ».

Un centre d'accueil et d'hébergement acquis à Guinguinéo

À Guinguinéo, les responsables municipaux ont acquis, pour la première année d'exécution du programme en 2019, un tracteur avec wagon pour le ramassage des ordures pour un montant de 24 millions de FCFA. Et en 2020, la priorité a été accordée à la réalisation d'un centre d'accueil et d'hébergement pour un montant de 55 millions de FCFA, souligne M. Dièye. Cette infrastructure, fait-il remarquer, constituait une forte demande des populations. Pour l'année suivante, le choix a été mis sur l'extension du réseau d'adduction d'eau et de l'éclairage public en plus de la mise en place d'une bouche d'incendie au niveau du marché. Il s'y ajoute la création de semi-gradins démontables au stade municipal, entre autres réalisations, le tout pour une enveloppe globale de 55 millions de FCFA.

Pour la commune de Kahone, l'éducation a eu la part belle depuis le début du programme. Selon Moustapha Dièye, plusieurs salles de classe ont été soit réhabilitées soit construites, de même que des murs de clôture. L'extension des réseaux électrique et d'adduction d'eau dans les quartiers non desservis a été aussi prise en charge, de même que la réhabilitation en 2021 de l'Hôtel de ville de Kahone, entre autres. À Ndoffane, l'extension du réseau électrique, la rénovation de l'Hôtel de Ville et la construction de salles de classe mais aussi de souks au marché central et l'adduction d'eau non encore achevée ont été les ordres de priorités des projets de cette collectivité territoriale dans le cadre du PACASEN.

PAPE SONGDÉ DIOP, MAIRE DE GANDIAYE

«C'est un programme qui doit être multiplié»

Dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques, Pape Songdé Diop estime que « le Projet d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) est un excellent programme pour le développement des terroirs ». Maire de la commune de Gandiaye depuis 2014 et spécialiste de la microfinance, il est d'avis que le PACASEN a un impact important pour les communes comme celle de Gandiaye, car dans la mise en œuvre, « c'est nous qui choisissons nos propres investissements à travers notre plan triennal et que nous déroulons dans toute la transparence requise les projets élaborés dans ce cadre ». Le maire de Gandiaye estime que « cela est d'une importance capitale, en tout cas pour ce genre de programme qui doit être multiplié ». Pour Pape



Songdé Diop, le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) devrait avoir les mêmes orientations que le PACASEN. « Nous pensons qu'il est temps qu'on responsabilise davantage

les communes, car vous ne pouvez pas dire que vous avez des compétences transférées et que d'autres les exercent à votre place. Ce qui, pour nous, n'est pas normal », déplore le maire de Gandiaye. À son avis, « certaines agences n'auraient plus dû intervenir entre les communes et l'exécution des projets soumis et financés dès l'instant qu'il y a l'Agence régionale de développement (ARD), avec qui nous avons à notre disposition tout ce dont nous avons besoin, notamment la possibilité de signer des contrats de maîtrise d'ouvrage ». Pour Pape Songdé Diop, « les communes doivent aujourd'hui être en mesure de construire une route pour disposer d'une voirie moderne et d'autres chantiers d'envergure ».



RÉGION DE KAFFRINE

26 projets structurants pour les 4 communes bénéficiaires



Dans la région de Kaffrine, les collectivités territoriales bénéficiaires du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) ont reçu une importante dotation de 875.439.166 FCFA entre 2019 et 2022, selon un tableau dressé par l'Agence régionale de développement (ARD). Cette enveloppe a permis de réaliser un ensemble de 26 projets structurants dont 8 à Malem Hoddar, 7 à Kaffrine, autant à Mbirkelane et 4 à Koungheul.

À la lecture de ce tableau, le constat qui saute aux yeux est que dans ce paquetage, l'assainissement, l'hygiène et la cadre de vie occupent une bonne place avec 30% des investissements. Les quatre collectivités territoriales bénéficiaires ont toutes pu se rendre compte de l'urgence de se doter de logistiques (camions, tonnes à lisier et autres) pour faire face aux ordures ménagères et d'offrir aux populations un meilleur cadre de vie. Et, il s'en est suivi les infrastructures marchandes pour 23% de l'enveloppe octroyée, la jeunesse, les sports et la culture avec 18%. L'énergie (18%) vient en troisième position suivie de l'hydraulique (2,4%), tandis que l'éducation (0,6%) et le social (0,4%) restent les parents pauvres selon les statistiques régionales.

Dans le détail, le tableau dressé par l'ARD de Kaffrine montre qu'au niveau de la collectivité de Malem Hoddar, des extensions du réseau

électrique ont été réalisées dans les quartiers de Tawa Mosquée pour un montant de 34.568.100 FCFA et Tawa Keur El Hadji pour 20.000.000 FCFA en plus d'une autre extension du réseau électrique pour 20.000.000 FCFA, soit 37% consacrés à l'énergie. Il s'y ajoute la construction de deux (2) magasins de stockage de produits agricoles à Mbadianène et Imindine pour 12.000.000 FCFA (6%). Au plan sportif, des gradins ont été réalisés au stade municipal de Malem Hoddar pour un montant de 50.000.000 FCFA en plus d'un centre polyvalent socioculturel au quartier Escale pour 35.000.000 FCFA. Il a été noté également l'aménagement d'un terrain multifonctionnel au stade de Malem Hoddar (basket-handball) pour 35.000.000 FCFA (soit 48% consacrés à la jeunesse, aux sports, loisirs et à la culture). Dans le domaine de l'assainissement, l'hygiène et le cadre de vie, les autorités municipales, de concert avec les populations, ont investi dans l'achat d'un camion de ramassage d'ordures pour un montant de 20.000.000 FCFA. Au total, la commune de Malem Hoddar qui a respecté l'ensemble des Conditions minimales obligatoires (CMO) a reçu une dotation de 203.568.100 FCFA depuis le début de la mise en œuvre du PACASEN en 2019 avec un niveau d'exécution de 100%.

La voix du PACASEN

Pour ce qui concerne la commune de Kaffrine, une enveloppe de 297.220.016 FCFA a été dégagée dont 19% consacrés à l'énergie. En atteste le raccordement électrique du centre des handicapés pour 5.000.000 FCFA et l'extension du réseau électrique dans la commune pour un montant de 50.104.954 FCFA. Aussi, faut-il noter la construction du mur de clôture du cimetière catholique pour 3.500.000 FCFA, au plan social (1%), les travaux de finition de l'école maternelle municipale pour 4.987.071 FCFA pour ce qui est du secteur de l'éducation (2%) et la construction d'un guichet et la réalisation d'un pavage au niveau du centre de santé pour 7.500.000 FCFA. Par ailleurs, dans le cadre de l'assainissement, l'hygiène et le cadre de vie, la commune de Kaffrine a acquis une benne à ordures, un camion nacelle et un camion hydrocureur pour une enveloppe globale de 205.127.991 FCFA. L'extension du réseau d'adduction d'eau potable a, quant à elle, bénéficié d'une enveloppe de 21.000.000 FCFA, soit 7% consacrés à l'hydraulique.

À Birkelane, la commune a beaucoup investi dans les équipements marchands, notamment à travers l'aménagement du marché hebdomadaire pour 28.000.000 FCFA et du marché quotidien pour 25.000.000 FCFA, soit un total de 53.000.000 FCFA (60%). Au plan énergétique, il faut noter l'électrification de la ville et du marché pour une enveloppe de 28.000.000 FCFA (18%) du



budget global. Il y a eu aussi l'acquisition de véhicules de ramassage d'ordures pour 28.075.121 FCFA pour ce qui est de l'assainissement et du cadre de vie, en plus de la construction d'une salle polyvalente à 40.000.000 FCFA. Au total, 155.803.538 FCFA ont été injectés à Birkelane.

Les infrastructures marchandes ont été également mises en avant à Kougheul, qui a reçu du PACASEN une enveloppe de 218.847.512 FCFA depuis 2019. Près de la moitié du montant global (49%) a été af-

fectée à la réhabilitation et la construction de cantines sur la façade du marché central pour un montant de 32.952.242 FCFA en plus de la construction de souks et la réhabilitation du hall du marché pour 74.000.000 FCFA. Dans le chapitre des équipements administratifs, la construction et l'équipement du centre socioculturel des jeunes ont coûté 57.876.050 FCFA. Une enveloppe de 54.019.220 FCFA a également été affectée à la réhabilitation de l'Hôtel de Ville.



Acquisition de gros équipements à Kaffrine



RÉGION DE SAINT-LOUIS

Un bon rythme d'évolution des projets

Le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) a ciblé 8 collectivités territoriales de la région de Saint-Louis. Dagana, Richard-Toll, Rosso, Podor, Ndioum, Goléré, Ndiandane et Saint-Louis sont les principales bénéficiaires de ce programme qui leur a permis d'améliorer leur niveau d'équipement, la qualité de leurs infrastructures et renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage.

Le PACASEN qui accompagne la mise en œuvre des réformes institutionnelles et les problématiques spécifiques ciblées dans les collectivités territoriales, notamment la restructuration des systèmes de transfert de l'État aux collectivités territoriales, est un programme pertinent. C'est la conviction d'Ousmane Sow, Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis. Ce programme est novateur dans la mesure où il renforce la viabilité financière des collectivités territoriales, qui en bénéficient, font l'objet d'une évaluation de la performance annuelle sur la base de Conditions minimales obligatoires (CMO), qui conditionnent leur accès aux financements du programme au travers du Fonds d'équipement des collectivités territoriales (FECT) et des Indicateurs de performance

(IDP), qui ne concernent que les 19 communes urbaines principales participantes. Dans la région, Saint-Louis, Dagana, Richard-Toll, Rosso, Goléré, Ndiandane, Podor et Ndioum bénéficient des financements de ce programme depuis sa mise en œuvre en 2018.

Dans l'exécution de cet ambitieux programme, les ARD, selon Ousmane Sow, jouent un rôle prépondérant notamment à travers le Coaching territorial continu (CTC). Ainsi, elles apportent aux collectivités territoriales pilotes une assistance technique appropriée et continue. « Depuis le début du programme, nous accompagnons les huit communes de la région dans l'exécution de leurs missions, en ce qui concerne la planification stratégique, la programmation, la budgétisation, l'exécution et le suivi de leurs investissements, la mobilisation et la coordination des interventions des acteurs locaux, la gestion de l'information, le reporting », explique-t-il. Grâce à un coaching territorial soutenu, fait-il savoir, les collectivités territoriales performant au niveau des CMO et IDP pour la commune



La voix du PACASEN

de Saint-Louis, se réjouit M. Sow. Avec ce programme, fait-il remarquer, l'accès à l'information et la participation des communautés locales dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités de développement local permettent de s'assurer davantage de la pertinence des investissements au regard des besoins des populations. À en croire le Directeur de l'ARD, le programme a permis de rétablir l'équité territoriale dans ces différentes collectivités. En effet, le programme a permis d'améliorer le niveau d'équipement ainsi que la qualité des infrastructures, mais aussi à renforcer la capacité de leur maîtrise d'ouvrage. Les importantes dotations reçues ont été injectées dans des projets ambitieux, qui suivent un bon rythme d'évolution. Le PACASEN a permis à l'ensemble de ces localités de changer de visage. Dans la commune de Saint-Louis, le maire Mansour Faye a consacré une enveloppe conséquente, soit un plus d'un milliard de francs CFA, dans la voirie et l'aménagement. Ces projets entrent en droite ligne des préoccupations de la municipalité d'améliorer le cadre de vie des populations. Ils concernent la rénovation des places Bafoulabé et Fez, à la sortie et à l'entrée du pont Faidherbe, des quatre ronds-points de Saint-Louis et deux grandes avenues, à savoir Général de Gaulle et Moustaph Malick Gaye. Il s'y ajoute l'implantation de 10 abris-bus qui constituent une nécessité face à la densité du réseau de transport de la ville tricentenaire. Pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures et rationaliser la collecte des ordures, 13 points de regroupements normalisés (PRN) ont également été aménagés. Dans la continuité de sa « grande offensive contre les ordures », la commune de Saint-Louis s'est dotée, grâce au PACASEN, d'une polybenne en plus de 12.000 poubelles, de 25 conteneurs et de 1000 autres poubelles pour les grandes artères. Toujours dans le cadre du PACASEN, la commune de Saint-Louis a lancé une croisade contre les écoles en ruine. Après la ré-

habilitation de l'école El Hadj Moctar Justin Ndiaye, du faubourg de Sor, pour un coût global de 80 millions de FCFA, la municipalité a consacré la totalité de l'allocation du PACASEN pour l'exercice 2021 à la réhabilitation des établissements en état de délabrement avancé. Un fonds de 500 millions de FCFA a ainsi été dédié à la reconstruction de six autres écoles, à savoir Soukeyna Konaré de Balacoss, Saër Sèye de Léona, Mamadou Charles le Gros Diallo de Pikine, Fandiéry Koné de Khor et Gokhou-Mbathie 1.

Dans la commune de Dagana, l'enveloppe financière reçue dans le cadre du programme a été investie dans la réhabilitation et l'extension du marché Kaw Dagana, l'aménagement du réseau électrique, la réhabilitation de salles de classe, des travaux d'aménagement. Les investissements de la commune de Richard-Toll tournent autour de la construction d'un centre culturel multifonctionnel, d'un stade municipal et la construction de logements de sages-femmes. À Podor, l'équipe municipale a misé sur la construction et l'équipement de deux plateaux multifonctionnels, la réhabilitation du marché. À Rosso, l'extension du réseau AEP, la construction d'école et de salles de classe ont été les projets prioritaires. À Niandane, l'enveloppe financière a été consacrée à l'extension du plateau multifonctionnel de Ndiorna, l'aménagement de la place publique de Thially, la construction de la maison des cultures urbaines, la construction de la maison de la femme, l'aménagement du réseau électrique, la construction de salles de classe et de toilettes. Dans la commune de Goléré, les autorités municipales ont investi sur la réhabilitation et l'équipement du centre socio-économique et du stade municipal, l'extension du réseau électrique, tandis que Ndioum a misé sur la réalisation et l'équipement du centre polyvalent, la construction d'un nouveau marché.

Ecole élémentaire El hadji Moctar Justin Ndiaye de Saint-Louis



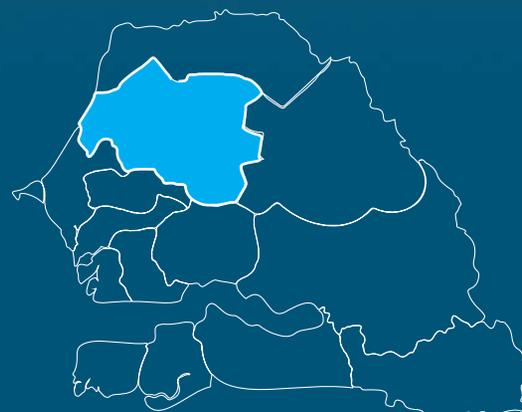


RÉGION DE LOUGA

La voirie urbaine, destinataire privilégiée des fonds

Dans la région de Louga, quatre collectivités territoriales bénéficient des financements du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). Il s'agit de Louga, Linguère, Kébémér et Dahra qui ont reçu une enveloppe globale de 654.690.664 FCFA. Ces fonds ont permis de réaliser des investissements dans la voirie urbaine, l'éclairage public et d'autres infrastructures d'utilité publique.

Le PACASEN se porte bien à Louga. Dans cette région, le programme bénéficie à quatre collectivités territoriales pour une enveloppe globale de 654.690.664 de FCFA. Il s'agit des communes de Louga, Linguère, Kébémér et Dahra. Toutes ces collectivités ont respecté les procédures et satisfait à toutes les exigences des Conditions minimales obligatoires (CMO) et des Indicateurs de performances (IDP), selon Cheikh Guèye, Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD) de Louga. Dans l'ordre des montants reçus, la commune de Louga bénéficie de 408.809.031 de FCFA, contre 105.589.381 de FCFA pour Dahra. Linguère et Kébémér se retrouvent avec le même montant, soit 70.146.126 de FCFA. Dans l'attribution



des allocations de financements, indique M. Cheikh Guèye, les IDP reçoivent les montants les plus élevés. C'est pourquoi la commune de Louga a obtenu, dans la sélection des dossiers de financement du PACASEN pour 2023, la somme de 271.367.589 de FCFA pour les IDP et 137.451.442 de FCFA pour les CMO. Ce qui lui donne un cumul d'allocation de 408.809.031 de FCFA. Pour les financements précédents de l'année 2022, le Directeur de l'ARD a révélé que les fonds pour l'exécution des programmes sont disponibles depuis le mois de mars dernier et la mise en œuvre des programmes est en cours. De l'avis de Cheikh Guèye, l'ARD joue un rôle clé pour aider les collectivités territoriales à atteindre leurs CMO et leurs IDP. Elle les appuie aussi dans la planification, la programmation et l'exécution des investissements identifiés dans le cadre de leurs plans d'investissements annuels, triennaux d'autre part. Elle leur fournit aussi, par le biais du Coaching territorial continu (CTC), un soutien en gestion de contrats basé sur la demande, pour les aider à

La voix du PACASEN

mieux évaluer et exécuter leurs projets d'investissement. Pour ce qui concerne la commune de Louga, elle bénéficie depuis 2019 des financements du PACASEN. Faisant partie des 19 communes et capitales départementales à être évaluées sur la base des CMO et des IDP, elle s'est bonifiée en termes d'investissements avec l'appui du PACASEN, soutient Madické Dieng. « La Mairie a commencé à soumissionner aux financements du PACASEN depuis 2019. Depuis cette année, nous avons été régulièrement sélectionnés pour avoir satisfait à toutes les conditions d'éligibilité », a expliqué le Secrétaire général de la municipalité pour qui « l'apport du PACASEN dans le Programme de développement local est très significatif, surtout dans le domaine des investissements ». Les autorités municipales ont, selon M. Dieng, très tôt pris conscience que l'apport du PACASEN pourrait aider la municipalité à réaliser des investissements dans le cadre de leur PDL. « C'est pourquoi nous avons travaillé d'arrache-pied à respecter les procédures imposées par le bailleur et cela est concluant », se réjouit-il.

En 2019, informe-t-il, la Mairie de Louga a bénéficié du premier financement du PACASEN pour un montant de 395 millions de francs. Pour les exercices 2020 et 2021, elle a respectivement reçu une dotation de 261.506.159 FCFA et de 195.974.245 FCFA. « Quand nous avons reçu trois financements successifs du PACASEN, nous avons constaté les avancées dans la ville en termes de réalisations; donc, nous avons travaillé à maintenir le cap », explique le Secrétaire général. En 2022, la commune de Louga a encore obtenu 236 millions du PACASEN.

Sur la destination de ces fonds, Madické Dieng révèle que la voi-

rie urbaine de Louga en a plus bénéficié. « Nous avons pu remettre à neuf les rues les plus fréquentées de la commune de Louga. Ce qui a changé la physionomie de la ville et réglé beaucoup de problèmes liés à la circulation », se réjouit Madické Dieng qui cite dans la foulée les routes de Coki, du lieutenant Sidy Diop, de l'avenue Lamine Guèye et tant d'autres artères rendues praticables avec le financement du PACASEN.

Mais en marge de la voirie urbaine, le financement du PACASEN pour l'exercice 2022 a permis l'extension du réseau électrique pour un coût de 14 millions, la construction et la pose de pavés (8 millions), la construction de logement pour sage-femme (10 millions) et l'aménagement de parkings autour et devant les cimetières (23 millions), entre autres.

Pour 2023, le Directeur de l'ARD informe que les quatre collectivités territoriales de la région de Louga qui ont soumissionné au financement du PACASEN ont toutes été sélectionnées d'office. Et pour Cheikh Guèye, « c'est un motif de satisfaction et une source de motivation pour les communes dont la collaboration avec le PACASEN aide à réaliser beaucoup d'investissements ». Ainsi, la commune de Louga va bénéficier d'une enveloppe de 400 millions de FCFA. Pour sa destination, le Secrétaire général de la Mairie révèle que la voirie urbaine sera bien prise en charge dans ces fonds.

En somme, la physionomie de la ville de Louga a connu des changements notoires, particulièrement dans sa voirie urbaine et l'éclairage public, sans compter les autres investissements réalisés avec l'appui du PACASEN.



Place Publique Mansour Bouna Ndiaye de Louga



RÉGION DE TAMBACOUNDA

De vieilles doléances des populations satisfaites



Bakel, Goudiry, Koumpentoum, Diawara et Tambacounda sont les cinq collectivités territoriales de la région à bénéficier du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). Grâce aux importantes dotations reçues, elles ont pu se doter d'infrastructures et répondre ainsi à de vieilles doléances de leurs populations.

Education, sport, commerce, agriculture, énergie, assainissement, urbanisme, voirie... Ce sont autant de secteurs dans lesquels les collectivités territoriales de Bakel, Goudiry, Koumpentoum, Diawara et Tambacounda ont investi, dans le cadre du PACASEN. Une cinquantaine de projets, selon les données fournies par l'Ard de Tambacounda, qui visent à améliorer les conditions de vie des populations et aussi leur cadre de vie, ont été ainsi mis en œuvre depuis 2020. La commune de Goudiry se taille la part du lion avec pas moins de 19 projets pour une dotation de plus de 180 millions de FCFA. À Koumpentoum, les autorités municipales, de concert avec les populations, ont misé sur la construction de marché, de l'hôtel de ville, la réhabilitation de la mairie, l'aménagement du stade municipal et de la gare routière. Bakel n'a pas été en reste, avec des travaux de grosses réparations à la mairie, l'achat de tricycles bennes, l'aménagement et le pavage de lieux publics et des travaux d'aménagement du centre d'accueil.

Situé sur la rive gauche du fleuve Sénégal, Diawara, érigé en commune en 2002 et éligible au PACASEN, a pu répondre à certaines doléances pressantes de sa population. Le maire Kilé Sakho loue

l'apport de ce programme qui a beaucoup contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur épanouissement.

Distant de moins de 20 km de Bakel, la capitale départementale, Diawara, ne cesse de grandir ces dernières années grâce aux nombreux investissements de ses émigrés regroupés au sein du Comité de Rénovation de Diawara (COREDIA), mais aussi à l'accompagnement du PACASEN. Tous les projets investis dans le cadre de ce programme, à l'exception de ceux de l'exercice 2022, sont achevés et déjà réceptionnés, assure le maire Kilé Sakho.

Avec le PACASEN, la participation citoyenne, une des conditions d'éligibilité à ce programme, a été renforcée. Selon le maire, une place plus importante est donnée aux populations dans le processus d'élaboration des politiques publiques. Elles sont associées à tout ce qui se fait dans la collectivité. La nature des projets réalisés pour l'amélioration des conditions de vie des populations a reçu leur assentiment. Les populations sont conviées à des rencontres participatives et ont donné leurs avis après chaque proposition.

Au début, le remblayage de la gare routière, l'éclairage du stade municipal et la réhabilitation du marché central en R+1 ensuite pour la maire Sakho, il était retenu la réhabilitation de la Case des tout-petits, la réfection du stade et du centre sociocollectif. Et ensuite, le

La voix du PACASEN

pavage de trois sites stratégiques, à savoir la place de la prière, la place de la poste et le centre sociocollectif. Pour les éleveurs, il a été question de la construction du foirail et du parc de vaccination qui ont été les réalisations des premières années de l'entrée en vigueur du Pacasen dans cette ville centenaire.

La commune s'est aussi lancée dans la communication pour freiner le diktat des radios étrangères, notamment celles du Mali et de la Mauritanie, qui arrosent cette zone. Une radio municipale a ainsi été créée et équipée. Pour le maire Kilé Sakho, tous ces projets ont changé le vécu des populations de Diawara. « Nous avons essayé de toucher tous les domaines, de sorte à mettre un plus dans le quotidien de chaque citoyen de la commune », assure-t-il. D'une part, selon le maire, les secteurs clés de l'économie ont été ciblés, à savoir le transport (gare routière), le commerce (le marché) et l'élevage (foirail et vaccination des animaux) et d'autre part, la jeunesse n'a pas été laissée en rade. Deux endroits d'épanouissement sont créés et livrés à la jeunesse. Avec le pavage, le problème de stagnation des eaux de pluie sur la place principale de la prière a été résolu. Il s'y ajoute l'embellissement du cadre de vie avec le pavage de deux autres places publiques.

Pour les perspectives, Diawara, selon son maire, veut une enveloppe plus conséquente pour pouvoir attaquer le point sensible lié à la santé. « Aujourd'hui, le besoin le plus pressant pour Diawara et localités environnantes est la construction d'un nouveau centre de santé », indique le maire. D'une manière générale, estime le premier magistrat de la ville, le PACASEN est fortement apprécié par les élus locaux de Diawara dans la mesure où il a permis de répondre aux besoins de la population.

La commune de Tambacounda relève le niveau de ses infrastructures

Partenaire privilégié de la commune de Tambacounda, le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) a octroyé une dotation de 981 880 612 FCFA à la collectivité. Cette enveloppe a été investie, en participant dans le budget de la commune, à la réalisation de la voirie, l'éclairage public, l'éducation et la santé.

Sa position de carrefour fait de la ville de Tambacounda une porte d'entrée ouverte à cinq pays de la sous-région (Mali, Mauritanie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau). Depuis quelques années, la ville, capitale régionale, bénéficie d'importants programmes qui sont en train de changer le cadre de vie des populations. Pour soutenir la mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation, le PACASEN, grâce à d'importantes dotations, a permis à la collectivité de réaliser des doléances pressantes de ses populations.

Lancé en 2019, cet ambitieux programme s'est révélé timidement, avec une dotation de 75 millions de FCFA. Ainsi, 24 millions ont été injectés dans la voirie ; ce qui a permis d'améliorer l'éclairage public. Le même montant a permis, dans la rubrique santé, hygiène et actions sociales, de faire de grosses réparations et de réhabiliter des équipements sanitaires. Dans ce cadre, les logements des infirmiers-chefs de poste des dispensaires de Gouye et de Gourel Diadié, deux quartiers contigus à l'ouest de la ville, ont été réalisés. Le reste de l'enveloppe, soit 26 898 602 FCFA, a été investi dans le secteur de la jeunesse, de la culture, du sport et surtout de l'éducation avec la réhabilitation des écoles de Kandiouara Noba, ex-école Nord, sise à l'entrée de la ville en venant de Dakar, et celle de Plateau 3.

Pour les dépenses d'investissement de la gestion 2021, la commune de Tambacounda a reçu du PACASEN le montant de 501 982 116 FCFA. Cette importante enveloppe a été orientée principalement vers la voirie, l'éclairage, l'éducation, la santé et les lotissements. Pour ce qui est de la voirie qui est une rubrique aux grosses sommes, fait remarquer le Secrétaire général de la mairie, Mamadou Diallo, l'équipe municipale a retenu l'option d'ouvrir un partenariat avec l'AGEROUTE pour l'achèvement des axes routiers retenus dans le cadre du PACASEN 2020, mais aussi la réalisation d'ouvrages de franchissement pour désenclaver certains quartiers de la commune.

À cet effet, souligne M. Diallo, une enveloppe de 400 millions de FCFA a été dégagée pour la réalisation de routes bitumées. Au niveau du quartier Gouye, l'axe menant de la station Elton au poste de santé a été construit. Celui qui va du marché au poisson au stade municipal en passant par le collège Moriba Diakhité a aussi été réalisé avec un ouvrage de franchissement sur le Mamacounda.

Au niveau du quartier Gourel Diadié, le tronçon qui part du garage Ousseynou au poste de santé du même quartier a été achevé. Un montant de 101 982 116 FCFA a été affecté à la construction de deux logements pour l'Infirmier-chef de poste de santé de Pont et de Afia ainsi qu'un bloc opératoire au centre de santé de Tambacounda et à la clôture des cimetières de Diallobougou. Pour ce qui est de l'éclairage public, il s'agit, selon M. Diallo, de poursuivre la réhabilitation et l'extension du réseau dans tous les quartiers de la commune.

Dans le cadre de l'exécution de la convention de maîtrise d'ouvrages délégués relative à l'exécution de projets issus du Programme triennal d'investissement de la commune de Tambacounda, le budget alloué par le PACASEN est de l'ordre de 405 millions de FCFA. Ce montant est destiné à réaliser des ouvrages de franchissement dans les quartiers pour un montant de 70 millions de FCFA. Le pont se trouvant derrière le cinéma Pont garage Delé et celui situé à Kothiary Ndin sont concernés. S'y ajoute l'aménagement de certains axes routiers. Selon le nouveau maire, Pape Banda Dièye, une enveloppe de 200 millions de francs CFA est destinée à la réhabilitation de la route allant de Saré Guilèle et Gouye, à l'ouest de la ville, au Cem Afia, à l'extrême est, et qui traverse toute la ville sur sa largeur. Il est également prévu l'aménagement d'aires de jeu, du terrain de sport du quartier Gourel Diadié pour 60 millions de francs CFA et enfin 75 millions de FCFA pour la construction du poste de santé du quartier Abattoirs complémentaires.



KÉDOUGOU

Des résultats très encourageants en quatre années

Mis en place pour soutenir la mise en œuvre de l'Acte 3 de la Décentralisation et renforcer le développement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriales, le PACASEN a permis de prendre en charge le relèvement du niveau d'équipement des communes pilotes de Kédougou par la construction d'infrastructures de base.

Les communes de Kédougou, Salémata et Saraya, toutes chefs-lieux de Département, sont les principales bénéficiaires du PACASEN dans la région de Kédougou. Cet outil, mis en place par le gouvernement du Sénégal pour soutenir la mise en œuvre de l'Acte 3 de la Décentralisation et le renforcement du développement de leurs capacités de gouvernance et de financement, fait son bonhomme

de chemin dans cette partie orientale du pays. « De manière générale, le PACASEN se porte bien dans la région de Kédougou. Depuis le démarrage du programme, nos trois collectivités bénéficiaires atteignent chaque année toutes les CMO programmées et les IDP qui ne concernent que la commune de Kédougou », fait savoir le Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD) de Kédougou. Seulement, précise Kalidou Cissokho, « la commune de Saraya a connu, cette année, un retard dans la mise en œuvre des financements reçus à cause d'un retard dans l'approbation de son budget rectificatif devant intégrer les allocations du PACASEN ».

Les allocations des ressources aux collectivités territoriales pilotes, rappelle M. Cissokho, sont annuellement assujetties aux respects de ces CMO et IDP. Et l'ARD n'est pas étrangère à cette réussite, car assurant de manière continue, le volet Coaching territorial continu (CTC). En effet, plusieurs actions de coaching ont été menées

La voix du PACASEN

au niveau des collectivités territoriales pilotes et celles-ci leur ont permis d'améliorer leurs performances, de renforcer leurs capacités dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre de leurs projets d'investissement. De même, le PACASEN promeut l'approche participative qui consiste à impliquer la population dans la gestion des affaires locales, à l'informer et la faire participer au processus décisionnel dès le début et tout au long des différentes étapes de conception et de mise en œuvre des investissements communaux.

Ces quatre dernières années, le programme a donné aux collectivités territoriales pilotes une bonne assise financière. Il leur a permis de relever leur niveau d'équipement par la construction d'infrastructures de base, de renforcer leur capacité d'intervention pour mieux assumer les missions qui leur sont dévolues à travers le Code général des collectivités territoriales qui sont des missions extrêmement importantes, et qui visent à satisfaire les as-

pirations des populations. Ainsi, depuis le début du programme, la commune de Kédougou, indique le Directeur de l'ARD, s'est vu octroyer une dotation de 274.000.000 FCFA, contre 163.000.000 FCFA pour Saraya et 163.000.000 FCFA également pour Salémata. Ces importantes dotations ont permis, selon M. Cissokho, de réaliser dans la région d'importants projets qui concernent différents secteurs tels la santé, l'éducation, l'hydraulique, l'énergie, la jeunesse, les sports, l'agriculture, les infrastructures marchandes, entre autres. Ces différents projets, assure le Directeur de l'ARD, ont amélioré considérablement le cadre de vie des populations. « Dans le domaine de l'éducation, ils ont permis d'éliminer les abris provisoires et d'améliorer l'environnement scolaire des apprenants. Dans le domaine de la santé, les conditions de soins ont été améliorées et dans le secteur agricole, les groupements de femmes ont été appuyés pour leur permettre de s'autonomiser à travers le développement de leurs activités maraîchères. Les domaines

de l'hydraulique et de l'énergie n'ont pas été en reste. Ils ont permis un meilleur accès à l'eau potable et à l'électricité à des populations vulnérables », fait savoir M. Cissokho qui renseigne que pour l'exercice 2023, les trois collectivités territoriales bénéficiaires attendent des dotations consistantes. Ainsi, la commune de Kédougou recevra une enveloppe de 221.827.327 FCFA contre 70.146.126 FCFA pour la commune Saraya et autant pour la commune de Salémata. Ces ressources allouées aux collectivités territoriales leur permettront de porter haut la barre des réalisations et d'améliorer davantage les conditions de vie de leurs populations.

Aujourd'hui, les défis, selon le Directeur de l'ARD, Kalidou Cissokho, tournent autour de l'approbation rapide des budgets pour pouvoir démarrer les microprojets le plutôt possible pour chaque année, l'accélération du processus de passation des marchés, mais aussi et surtout la facilitation du délai de paiement des entreprises.



Un acteur clé dans la mise en œuvre du PACASEN

Les actions de la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) s'inscrivent dans le cadre du protocole signé entre ladite Direction générale et l'Agence de développement municipal (ADM), agence d'exécution du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN).

La DGID déploie ses activités dans le programme à travers la mobilisation des ressources, l'amélioration du cadre norma-

tif de la fiscalité locale et le renforcement des capacités des équipes municipales.

La mobilisation des ressources se décline en plusieurs activités, à savoir l'opérationnalisation des commissions de la fiscalité locale, l'évaluation du potentiel fiscal des communes et l'amélioration des émissions.



Opérationnalisation des commissions de la fiscalité locale

La DGID, à travers ses Centres des Services fiscaux et avec la participation active du Bureau des Collectivités territoriales, met en place, en collaboration avec les villes et les communes du programme, les Commissions de la fiscalité locale (CFL). La DGID forme, à la fiscalité locale, les membres de la CFL afin de leur permettre de mener à bien leurs missions. À ce jour, plus de 100 ont été rendues fonctionnelles (tenue au moins d'une réunion annuelle).



Evaluation du potentiel fiscal des villes et communes

La DGID, avec l'appui des CFL concernées, doit procéder au recensement aux contributions foncières (impôts fonciers locaux) dans dix-neuf collectivités territoriales pilotes du Programme (5 villes, 12 capitales régionales - hormis Dakar et Thiès- et les communes de Touba et de Mbour). Ces opérations de recensement fiscal sont effectives dans 10 localités.



Amélioration des émissions

La DGID a pris l'engagement d'augmenter, chaque année, de 10%, le volume des émissions des impôts et taxes au profit des communes. C'est engagement s'est matérialisé par une progression constante des émissions au profit des communes, avec les données suivantes.

Année	2019	2020	2021
Progression émissions	Année de référence	13%	14,90



Amélioration du cadre normatif de la fiscalité locale

Dans le but d'améliorer le cadre normatif de la fiscalité locale, la DGID, sur financement du PACASEN, a commis des consultants pour deux études :

- Réforme de la gouvernance du système fiscal des collectivités territoriales
- Réforme de la législation fiscale des collectivités territoriales

Les premiers rapports sont attendus ce mois courant.

Il a aussi été apporté des réformes ponctuelles à la législation en vigueur. Ainsi, dans la loi de finances rectificative de 2022, vingt articles qui concernent la fiscalité des collectivités territoriales ont été modifiés.



Apport des commissions de la fiscalité locale (CFL)

Les CFL mises en place vont permettre aux communes d'être des acteurs de la chaîne fiscale des contributions foncières. À ce titre, les membres de la CFL font le suivi et l'évaluation des opérations de recensement fiscal ainsi que des émissions consécutives audit recensement.

L'opérationnalisation effective des CFL va permettre, outre l'intégration de la commune dans la chaîne fiscale, d'augmenter les émissions des impôts et taxes locaux en qualité et en volume.



Combinaison commissions de la fiscalité locale (CFL) et contribution économique locale (CEL)

La réforme de l'ex-contribution des patentes faisait partie des conditions de décaissement. Elle a été effective en 2018, par la loi n° 2018-10 du 30 mars 2018 modifiant certaines dispositions du Code général des Impôts.

La CEL a effectivement permis d'augmenter de manière notable les ressources fiscales des communes, surtout des ex-(communautés rurales devenues communes, à la faveur de l'Acte 3 de la Décentrali-

sation. En 2019, première année de mise en œuvre intégrale de la réforme de la CEL, elle a rapporté 49,57 milliards de FCFA aux villes et communes contre 37,22 milliards pour l'ex-contribution des patentes (en 2017, dernière année d'existence).

La réforme de la CEL combinée à la mise en place des CFL, dans le cadre du PACASEN, a permis une croissance des ressources fiscales.



ASSOCIATION DES MAIRES DU SENEGAL (AMS)

Un partenaire privilégié du PACASEN



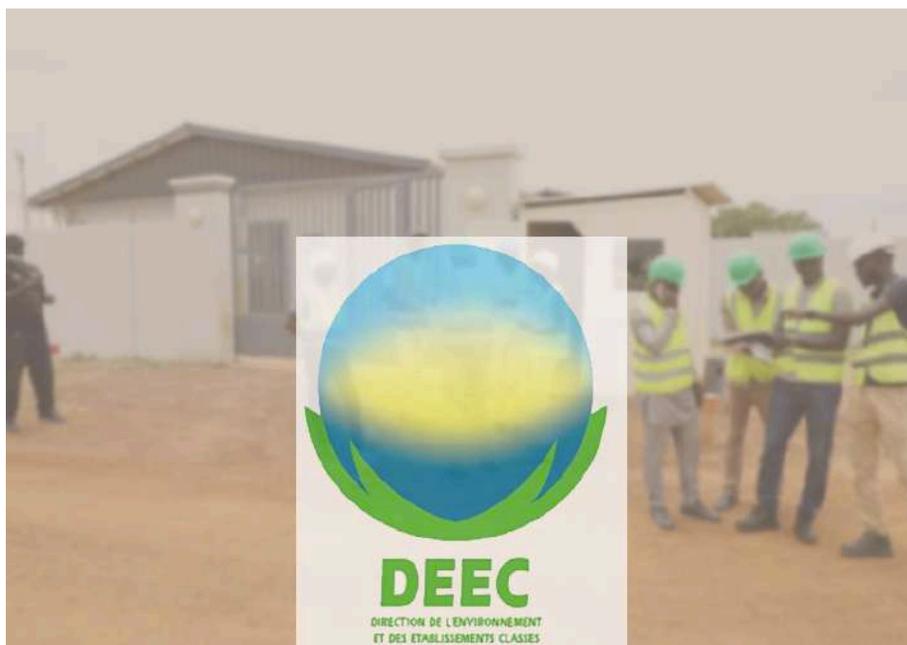
A l'instar des autres parties prenantes, l'Association des maires du Sénégal (AMS) a été associée du début à la fin du processus de conception, de préparation et de mise en œuvre du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN), en passant par la rédaction du document de projet, par le Gouvernement et les partenaires que sont la Banque mondiale et l'ADM. L'AMS fait partie, selon Yaya Mané, Conseiller spécial du président de l'AMS, des pères de ce programme qu'il apprécie parce qu'apportant deux éléments majeurs pour ce qui concerne les communes. Le premier est que les financements vont directement dans le budget des communes, ensuite, ce programme est basé sur la performance. « Les communes sont jugées sur leurs performances; ce qui les met dans leurs responsabilités en matière de gestion et en termes de résultats à atteindre », indique M. Mané. Ce programme, ajoute-t-il, est venu avec une série de réformes qui ont contribué à accroître notablement leurs ressources. Il s'agit de la réforme sur le FECT et le FDD et l'instauration de la Contribution

économique locale (CEL) qui vient remplacer la patente. « Cette CEL a un volet sur la valeur ajoutée qui est partagée par toutes les communes du pays. Tout cela fait que le programme nous a apporté beaucoup de choses et a permis à la gestion des communes d'être plus transparente, fiable et efficace », fait savoir Yaya Mané qui rappelle que le rôle de l'AMS est de faire du lobbying et un plaidoyer pour des avancées en faveur de la décentralisation. Sur l'accroissement des ressources, précise-t-il, l'AMS a obtenu que l'État s'engage à augmenter les fonds transférés de 5 milliards chaque année. Et au niveau de la CEL, elle a fait en sorte que la commune la plus pauvre et qui n'a pas de fiscalité soit dotée d'au moins 12 millions de FCFA. Par ailleurs, l'AMS, pour accélérer les réformes, a organisé, en partenariat avec l'ADM, des rencontres, avec les députés pour que les dossiers passent. « Nous avons pu faire un lobbying auprès du président de la République et obtenu l'instauration d'une Journée de la décentralisation tous les ans à l'occasion de laquelle nous posons les problèmes de la commune

et le président de la République et son gouvernement donnent les réponses les plus appropriées», rapporte-t-il. Pour le Conseiller spécial du président de l'AM, le PACASEN, avec la mise en place des commissions de fiscalité locales pour mieux faire un recensement adéquat dans les communes, et les réformes du FECT et du FDD, la CEL, a amené un comportement nouveau. Les délais sont respectés, de même que les procédures et la transparence, la participation citoyenne et les cycles de formation sont renforcés. «Tous ces éléments sont des instruments qui sont mis à notre disposition. C'est un ensemble d'innovations qui ont été obtenus grâce au PACASEN», se félicite M. Mané. Avec cet ambitieux programme, assure-t-il, « l'AMS a appris des nouveaux comportements en matière de management des collectivités et d'application des politiques publiques au niveau local ».

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

Une mission de veille au respect des exigences de sauvegarde environnementale et sociale



À l'instar des autres parties prenantes, la Direction de l'Environnement et des Établissements classés (DEEC) accompagne l'Agence de développement municipal (ADM) pour contribuer de façon efficiente à la mise en œuvre optimale du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Ce démembrement du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, par ses Directions régionales (DREEC), joue sa partition dans le domaine du respect et de la préservation de l'environnement érigé en Conditions minimales obligatoires (CMO). La DEEC est donc chargée, dans le cadre du PACASEN, de veiller à ce que les projets conçus et mis en œuvre par les collectivités territoriales respectent les exigences nationales en matière de Gestion Environnementale et Sociale (GES) définies par le Code de l'environnement et ses textes d'application.

Dans la mise en œuvre du PACASEN, la

Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC) intervient dans les trois axes suivants :

- le renforcement des capacités et la formation des acteurs locaux. En effet, la DEEC apporte une assistance technique continue dans la GES et le suivi de la mise en œuvre des projets de développement local des collectivités territoriales à travers le renforcement de capacités et la formation des acteurs locaux. Ainsi, elle concourt à la dissémination et à l'appropriation par les collectivités territoriales de l'évaluation environnementale et sociale et du manuel technique de gestion environnementale et sociale du PACASEN. Elle est aussi chargée de renforcer les capacités des Comités Régionaux de Suivi Environnemental et des DREEC sur les procédures d'établissements classés et sur les risques environnementaux et sociaux.

- l'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi des projets d'investissement. À ce titre, la DEEC accompagne

la mise en œuvre des projets à travers les DREEC. Pour ce faire, elle :

- participe aux missions de screening environnemental des projets ;
- assure le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale des projets ayant fait l'objet d'évaluation environnementale ;
- accompagne les ARD dans leur mission de coaching territorial continu sur la gestion environnementale et sociale.

- Enfin, la DEEC assure le contrôle et le suivi-évaluation du dispositif. Elle facilite le suivi et le rapportage approprié de tous les aspects liés à la gestion environnementale et sociale des projets. Elle veille, avec les DREEC (Divisions régionales de l'environnement et des établissements classés), au respect des exigences nationales en matière de gestion environnementale et sociale par les collectivités territoriales dans le cadre des projets qu'elles mettent en œuvre. Pour ce faire, elle a désigné un point focal au niveau national pour garantir un traitement diligent des questions environnementales et sociales du PACASEN. La DEEC participe également aux réunions du Comité technique opérationnel (CTO) et doit prendre part activement aux rencontres, missions de supervision et autres prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Toutes ces responsabilités et activités spécifiques incombent à la Direction de l'Environnement et des Établissements classés (DEEC) et aux Divisions Régionales de l'Environnement et des Établissements classés (DREEC) pour l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (ILD) ainsi que la mise en place, le suivi et la vérification des indicateurs de performance.

AGENCES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT (ARD)

Une mission de coaching des collectivités territoriales

Le renforcement de capacités des 123 collectivités territoriales pilotes est au cœur du Programme d'appui aux communes et agglomérations (PACASEN). Pour contribuer à sa mise en œuvre optimale, l'Agence de développement municipal (ADM) s'est attaché les services de l'Agence régionale de développement (ARD) afin de renforcer les capacités des structures existantes à l'échelle nationale et locale, pour assurer un suivi régulier et approfondi de l'avancement et des résultats du programme. Ainsi, les ARD sont assistées par l'ADM pour assurer la liaison avec les collectivités territoriales. Elles impliqueront dans cette mission certains services déconcentrés de l'État. Spécifiquement, les ARD participent à l'exécution du Coaching territorial continu (CTC). Par ce biais, l'ADM, qui est l'organe de coordination du programme et assure également le pilotage du dispositif de CTC, et les ARD, en rapport avec le Service de la formation du Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des territoires (MCTADT), apporteront aux collectivités territoriales pilotes une assistance technique rapprochée et continue.

Dans ce dispositif, les ARD jouent un rôle clé pour aider les collectivités territoriales à atteindre leurs Conditions minimales obligatoires (CMO) et leurs Indicateurs de performance (IDP) ; ce qui leur permet d'accéder aux ressources d'investissement du guichet «dotations conditionnelles» du Fonds d'équipement des collectivités locales (FECL) rénové. Elles assistent aussi les collectivités territoriales éligibles dans la rédaction d'un manuel de procédures permettant de décrire la mise en œuvre des opérations du PACASEN, le choix des stratégies de mise en œuvre de leurs investissements, lors de l'élaboration de



leurs Plans triennaux d'investissement (PTI). Ce choix porte sur la Maîtrise d'Ouvrage directe (MODir), l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ou la Maîtrise d'Ouvrage déléguée (MOD). Un soutien spécifique est ainsi apporté aux collectivités territoriales ayant choisi la MOD, à travers des modèles de conventions de MOD et un appui aux négociations desdites conventions.

Les ARD appuient les collectivités territoriales dans la mobilisation et la coordination des interventions, la gestion de l'information et le reporting. Elles les accompagnent aussi par le biais d'outils de planification simplifiés, pour la programmation, suivant une approche participative, de leurs investissements pluriannuels et annuels. En plus de participer à toutes les activités de renforcement des capacités, d'appui technique à

la maîtrise d'ouvrage en fonction des besoins exprimés par les collectivités territoriales, les ARD prennent part aussi aux activités du Comité technique opérationnel (CTO) du PACASEN, aux rencontres et autres missions de supervision prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Le dispositif de suivi mis en place par les ARD est composé du point focal et des assistants comme points focaux des différentes communes bénéficiaires du PACASEN. Sous la supervision du Directeur de l'ARD, ce dispositif est responsable de la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités de Coaching territorial définies par les collectivités territoriales. Au besoin, les ARD font appel à des personnes-ressources externes comme les services techniques décentralisés et la société civile.

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR (DGCPT)

Le GFILOC et l'OBFILOC, deux outils innovants au service des collectivités

La Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) a participé activement à la formulation du Programme d'appui aux communes et aux agglomérations du Sénégal (PACASEN) jusqu'à sa signature en janvier 2018. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la DGCPT s'est engagée à accompagner les collectivités territoriales à atteindre les objectifs visés par le PACASEN. A cet effet, elle s'est engagée à travers un protocole d'accord avec le l'Agence de Développement Municipal (ADM), à atteindre les objectifs prévus dans le cadre dudit Protocole, sous forme de « Program for Results » (PforR) ou Programme pour les résultats (PforR).

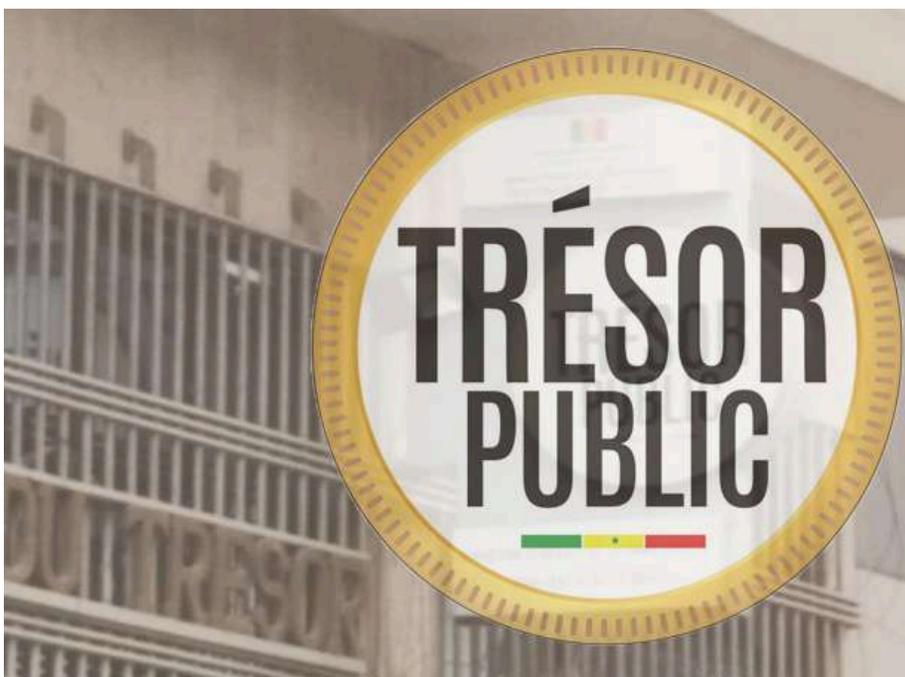
La DGCPT, à travers son réseau des comptables publics, assure la mise à disposition, l'exécution et le suivi des fonds alloués aux collectivités territoriales. Par ailleurs, elle a pris l'engagement d'accompagner les collectivités territoriales, notamment dans les domaines de domaine de résultats 1.2 relatives à l'amélioration de la mobilisation des recettes locales.

Ainsi, la DGCPT s'est engagée notamment à mettre en place :

- une plateforme en ligne dénommée « Observatoire des Finances locales – (OBFILOC) » pour consolider et assurer l'accès du public aux informations financières des collectivités territoriales.

Par ailleurs, un lien permettra sa consultation à partir de la plateforme électronique (e-plateforme) plus globale (portail des collectivités territoriales) qui sera mise en place et gérée par la Direction des Collectivités Territoriale (DCT).

- Le Programme appuiera également la DSPL dans le déploiement d'un



système d'information interconnecté et moderne sur la gestion comptable et financière des collectivités territoriale, dans les 123 communes pilotes du Programme. Le nouveau système intégré baptisé Gestion financière des Collectivités locales (GFILOC), remplacera les systèmes d'information comptable fragmentés existant qui sont peu opérationnels et non interconnectés entre les collectivités territoriales et le Trésor.

Le GFILOC contribuera à améliorer les processus de gestion budgétaire, à diligenter les paiements du Trésor et à faciliter la production à temps des rapports sur l'exécution du budget à transmettre à la Cour des Comptes (Compte administratif et le Comptes de gestion).

Le GFILOC et la plateforme en ligne dénommée « Observatoire des Finances locales » (OBFILOC) vont changer dans le fonctionnement des collectivités territoriales?

Dans le cadre de la fiabilisation et de la modernisation des outils de gestion des finances locales, la DGCPT a entrepris, depuis 2016, la mise en place d'un système intégré de gestion des finances locales prenant en compte la gestion de l'ordonnateur local, la comptabilité du Receveur local, jusqu'à la reddition des comptes au niveau de la Cour des comptes.

Le GFILOC a été mis en production dans sa partie comptable depuis 2018, il s'agissait, pour la DGCPT, de mettre en œuvre le GFILOC_intégral (Ordonnateur au Comptable) à travers le GFILOC Ordonnateur (administratif et budgétaire) pour d'interagir directement avec la partie Comptable du logiciel afin permettre plus de célérité, de diligence dans le traitement des dossiers de recettes et de dépenses, de rapprocher les distances et les délais de traitement des dossiers des collectivités territoriales.

LES APPORTS DU GFILOC

Le GFILOC_Ordonnateur permet d'interagir directement avec la partie Comptable du logiciel afin de permettre plus :

- de célérité dans le traitement des dossiers ;
- de diligence dans le traitement des dossiers de recettes et de dépenses ;
- de raccourcir les distances et les délais de traitement.

Son développement en full web lui permet de disposer d'une ergonomie moderne, d'une interface simple et intuitive, ainsi qu'un accès distant.

QUE PERMET LE GFILOC ? :

- La génération automatisée des titres de perception des taxes municipales ;
- l'édition des ordres de recettes, la régularisation des états CL6 ;
- la génération des titres de créances au moment des engagements ;
- la gestion et l'édition titres de certification à la liquidation ;
- la prise en charge, la validation et l'édition des mandats de paiement ;
- la production du compte administratif de l'Ordonnateur qui présente les résultats de l'exécution du budget.

LES APPORTS DE L'OBFILOC

La rareté des données sur les finances locales constitue une contrainte de taille dans l'analyse de l'évolution financière dans le temps et dans l'espace pour les acteurs de la décentralisation.

MISE EN ŒUVRE DU GFILOC ET DE L'OBFILOC ?

Le GFILOC a été déployé sur l'ensemble des 601 collectivités territoriales depuis janvier 2022, il permet l'accès distant de à plus de :

- plus de 1000 aux utilisateurs ont été paramétrés ;
- les dépenses des collectivités territoriales sont exécutées à travers GFILOC ;
- l'édition des comptes administratifs 2020 et 2021 est possible ;

L'OBFILOC est entièrement développé, sa réception par la DGCP est prévue en décembre 2022. Sa mise en ligne pour le grand public est prévue au début de la gestion 2023.

QUE PERMET L'OBFILOC ?

- Un accès distant de l'information ;
- collecter, produire et fournir à l'Etat et à ses différents partenaires des informations fiables sur la vie financière des collectivités locales ;
- générer des statistiques et situations consolidées ;
- Mettre à la disposition des différents acteurs l'ensemble des textes ayant une incidence sur les finances des collectivités locales ;
- établir des guides, aides mémoires et manuels de procédures (qui peuvent être illustrer) à mettre à la disposition des comptables, des élus locaux, des étudiants, des chercheurs et autres personnes intéressées par les finances locales ;
- un lexique des finances locales ;
- des articles sur les finances locales ;
- des situations brutes ou synthétisées établies par les receveurs locaux ;
- garantir la fiabilité et la gestion efficace et efficiente de données et informations.

PERSPECTIVES

En termes de perspective, le GFILOC permettra la reddition des comptes de gestion et administratif sous format dématérialisé. Pour cela, il faut finaliser les travaux relativement à la signature électronique.

KHALIDOU SY, MAIRE DE MÉDINA YORO FOULAH

Une expertise au service du développement de sa collectivité

Le développement de son terroir est pour lui un sacerdoce. Pour sortir sa commune, Médina Yoro Foulah, de sa pauvreté chronique, Khalidou Sy n'a pas hésité à démissionner de son poste de coordonnateur national d'une ONG internationale. Devenu maire de MYF depuis 2014, son expérience et l'excellent apport du PACASEN dans le processus d'émergence de sa collectivité lui ont permis de relever de nombreux défis.



Jadis, Médina Yoro Foulah renvoyait à cette localité isolée et enclavée de la région de Kolda, qui n'avait pas un seul centimètre de route bitumée. Aujourd'hui, ce petit hameau érigé communauté rurale en 1978 avant de devenir département en 2009 fait tranquillement sa mue. Son développement est porté par ses fils, dont l'actuel maire de la commune éponyme, Khalidou Sy. Consultant en développement communautaire et ancien coordonnateur national de l'ONG internationale TOSTAN, de 2005 à 2015, l'homme n'est pas en terrain inconnu pour avoir, pendant plus de trois décennies, travaillé dans le développement pour la promotion de la dignité humaine au profit des populations locales des 14 régions du Sénégal.

Soucieux des difficultés énormes en termes d'activités de développement auxquelles était confrontée sa localité, très pauvre du fait de son enclavement et conscient que tout était à refaire, Khalidou Sy s'est engagé à relever les défis. D'abord, au plan institutionnel, ensuite au niveau de l'accès aux soins de santé, de l'éducation. «Après la seconde alternance survenue en 2012, les populations, conscientes de tout ce que j'étais en train de faire en tant qu'acteur ayant prouvé sa capacité de gestion en termes de développement dans l'ONG TOSTAN, m'ont demandé de les accompagner au plan politique», confesse-t-il. Au départ, M. Sy, qui était membre de la société civile, avait hésité. Finalement, il acceptera cette main tendue. Il sera ainsi investi comme tête de liste majoritaire de «Benno Bokk Yaakaar»

pour les élections locales de 2014. Après la victoire de sa coalition, il est élu maire de la commune de Médina Yoro Foulah. Pour se conformer à la loi, il démissionne de la tête de la coordination nationale de l'ONG TOSTAN afin de se concentrer exclusivement au développement socio-économique de la population de sa localité.

Pour ce jeune ayant grandi sous la coupe de son père, qui fut membre fondateur du Parti socialiste (PS) et un leader incontournable dans la région de la Casamance naturelle, faire de la politique est une évidence. « J'ai été formé dès ma jeunesse à la gestion des affaires de la cité. J'étais le bras droit de mon père et aussi son envoyé spécial et secrétaire général. C'est tout à fait normal que je fasse de la politique dans cette partie du pays où je suis né et où j'ai grandi », affirme-t-il avec fierté.

Devenu maire grâce à la Volonté divine, comme il le clame tout haut, Khalidou Sy n'a jamais voulu faire de la politique comme son père. « Les populations m'ont tendu la main pour contribuer à l'émergence de ma commune. J'ai accepté et pris toutes les dispositions utiles pour ne pas les décevoir », avoue-t-il.

Acteur très engagé, le développement a toujours été pour lui un véritable sacerdoce. Et Khalidou Sy a toujours œuvré à dérouler des activités socio-économiques dans sa commune, son département. « Compte tenu de mon expérience en développement communautaire, il m'était très facile d'apporter des changements concrets dans ma commune, car j'ai relevé des défis beaucoup plus difficiles », assure M. Sy qui soutient que les problèmes de Médina Yoro Foulah étaient liés au manque de leaders efficaces et de managers. « Les populations avaient besoin d'un bon gestionnaire des affaires de la

“
J'ai été formé dès ma jeunesse à la gestion des affaires de la cité. J'étais le bras droit de mon père et aussi son envoyé spécial et secrétaire général

commune avec la participation de toutes les couches de la communauté sans exception et en toute transparence. L'évaluation positive qu'elles ont faite des réalisations des infrastructures m'a davantage encouragé à redoubler d'efforts pour la promotion de l'émergence de ma localité », indique-t-il.

Grâce aux nombreuses actions menées par Khalidou Sy à la tête de sa commune, MYF a obtenu l'accompagnement du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). Mieux, il est reconnu par ses pairs comme étant un acteur majeur de ce programme innovant. « Un proverbe africain dit « quand on te lave le dos, lave-toi le ventre ». Le PACASEN renforce les capacités des élus et augmente nos recettes d'investissement pour nous permettre de doubler nos réalisations en termes d'infrastructures pour le bien-être des populations », fait-il savoir. Le PACASEN, reconnaît-il, « est un programme novateur qui a révolutionné positivement ma commune qui manquait de tout ». Il a contribué à résorber les abris provisoires dans sa commune. Sa localité bénéficie aujourd'hui de salles de classe construites en dur et équipées, d'aires de jeux pour les filles, d'un terrain de football multifonctionnel, sans compter les jeunes volontaires qui assurent la gestion de la voirie et l'assainissement. L'éclairage public y est devenu une réalité, grâce à l'achat des ampoules leds.

Sans le PACASEN, avoue le maire, la commune de Médina Yoro Foulah resterait toujours dans une pauvreté chronique. « Avec l'avènement de ce programme, MYF a complètement changé de visage. Aujourd'hui, nous n'envions plus les grandes villes en termes d'infrastructures, d'équipements et aussi de bonne gouvernance », assure le maire Khalidou Sy. Aujourd'hui, jure-t-il, la commune de

MYF fait partie des meilleurs élèves du PACASEN. Grâce à son engagement sans limites, sa commune a remporté, à deux reprises, le Prix du leadership local dans la catégorie « Transparence et reddition des comptes ». Et le Label d'or de certifications citoyennes. Parce que M. Sy voue un respect scrupuleux aux Conditions minimales obligatoires (CMO). « Nous n'allons jamais perdre une CMO, car elle est indispensable pour le bien-être de notre commune », affirme-t-il.

Son souhait, dit-il, c'est d'avoir des hubs de transformation céréalière, des maisons de la jeunesse et de la citoyenneté, des aires de jeux pour enfants, des espaces verts, un marché hebdomadaire moderne, mais aussi des projets et programmes pour l'autonomisation des femmes.

Membre actif de l'Association des maires du Sénégal (AMS), Khalidou Sy a réussi, grâce à cette responsabilité, de faire des plaidoyers auprès des partenaires pour le renforcement de capacités de l'ensemble des conseillers des douze collectivités territoriales du département de Médina Yoro Foulah. Son expérience en matière de création de mouvements pour un changement social au sein des communautés lui a également permis de participer à plusieurs conférences régionales et internationales.

“
Le PACASEN renforce les capacités des élus et augmente nos recettes d'investissement pour nous permettre de doubler nos réalisations en termes d'infrastructures pour le bien-être des populations

COACHING TERRITORIAL CONTINU

Une approche innovante de capacitation des collectivités pour la performance...

Dans le souci de créer des mécanismes cohérents d'assistance et d'autonomisation des collectivités territoriales dans la gestion de leurs programmes de développement local, le PACASEN a financé la mise en place de deux dispositifs complémentaires d'appui-conseil et de renforcement de capacités dans les 123 collectivités territoriales urbaines. À travers le Coaching territorial continu (CTC), l'Agence de développement municipal (ADM) et les Agences régionales de développement (ARD) apportent une assistance technique continue aux collectivités territoriales.

Le diagnostic réalisé lors de la formulation du PACASEN a mis en exergue la faiblesse des capacités des collectivités territoriales aux plans technique, fiduciaire, environnemental et social. Selon le Directeur général de l'ADM, la plupart de ces collectivités éprouvaient des difficultés pour assumer convenablement les responsabilités qui leur étaient dévolues ; ce qui constituait un facteur limitant dans leur autonomisation. « C'est fort de ce constat que le Programme a érigé le renforcement de leurs capacités au rang de pilier majeur », fait savoir Cheikh Issa Sall. « Ainsi, après avoir évalué les méthodes utilisées jusqu'ici pour promouvoir l'aptitude des municipalités à gérer leurs affaires, le PACASEN a introduit une approche innovante dénommée Coaching territorial continu (CTC), en la couplant avec la formation », renseigne-t-il. Il s'agit, relève le Directeur général de l'ADM, à travers un accompagnement très rapproché, de permettre aux élus et personnels des collectivités ter-



ritoriales d'acquérir des compétences opérationnelles et des savoir-faire pratiques nécessaires à la bonne exécution de leurs missions.

Fondé sur le principe du « learning by doing », le CTC est exécuté par l'ADM, en relation avec les ARD, et appuie les collectivités territoriales dans la préparation des évaluations de performances annuelles sur l'atteinte des Conditions minimales obligatoires (CMO) et des Indicateurs de performance (IDP). Il intervient également dans le cadre du programme pour accompagner les collectivités territoriales pilotes dans le choix des stratégies de mise en œuvre de leurs investissements, lors de l'élaboration de leur Plan triennal d'investissement. Les ARD supportent les collectivités territo-

riales, par le biais d'outils de planification simplifiés, pour la programmation de leurs investissements (pluriannuels et annuels) suivant une approche participative.

Le CTC est une démarche innovante de capacitation des collectivités territoriales pour la performance. Au-delà des 3 actions par année et par collectivités ciblées, le PACASEN a permis la mise en œuvre par les ARD de 2 952 actions de CTC, à raison de 8 actions par an pour chacune des 123 collectivités. Plus de 1 230 acteurs locaux ont ainsi été touchés. Pour consolider le mécanisme de renforcement des capacités, il est prévu la mise en place, avant fin 2022, d'équipes mobiles, d'un numéro vert, le renforcement des dispositifs régionaux de CTC.

Les Maires plébiscitent le PACASEN

MAMADOU ELIMANE KANE, MAIRE DE THILOGNE « Nous sommes énormément satisfaits de ce programme »

« Le seul partenaire qui existe réellement pour la commune de Thilogne et qui nous a donné une visibilité, c'est le PACASEN. Nous avons un projet très ambitieux que nous avons concrétisé grâce au PACASEN. Tous les projets mis en œuvre à Thilogne portent l'empreinte de ce programme. Nous avons des panneaux lumineux à l'entrée et à la sortie de la ville et nous sommes en train de réhabiliter le stade municipal. Nous avons réalisé beaucoup de choses grâce au PACASEN qui est notre premier partenaire. Tout ce que nous sou-

haitons, c'est le renforcement de ce programme, car il favorise la démocratie, la transparence et la bonne gouvernance. Avec le PACASEN, nous sommes obligés de nous conformer à toutes ses exigences. C'est pour cela qu'au niveau de notre commune, nous sommes très satisfaits de ce programme. Nous avons voté notre budget de 2023 et attendons une enveloppe de 73 millions du PACASEN que nous ne pouvons pas avoir ailleurs. C'est pour cela que nous plaidons pour le renforcement de ce programme ».



MATAR BA, MAIRE DE FATICK « Un programme qui doit être maintenu pour aider les communes »

« Le PACASEN est venu à son heure, parce que les communes du Sénégal ont besoin de ressources additionnelles pour pouvoir répondre positivement aux préoccupations des populations. Fatick est une particularité. C'est une commune qui s'est toujours battue pour avoir le meilleur rang dans le classement des communes qui sont dans ce programme. L'année passée, nous avons eu à occuper la première place. Cette performance nous a valu, au-delà de ce que le PACASEN fait, une enveloppe de 230 millions de FCFA de ressources addition-

nelles. Nous avons inauguré, le mois passé, deux maternités. Au-delà du secteur de la santé, nous avons pu, dans celui de l'éducation, régler le problème des abris provisoires. Cela montre que le PACASEN, c'est un projet qui doit être maintenu parce que les communes ont besoin de ce genre d'appui financier. Dans le domaine administratif également, les communes qui ont la chance d'intégrer ce programme doivent le porter pour que le travail qu'il est en train de faire aux côtés des collectivités territoriales se poursuive ».



YAYE FATOU DIAGNE, MAIRE DE NGATHIE NAOUDE « Toutes les communes ont besoin du PACASEN »

« Nous avons une perception assez positive du PACASEN qui est porteur d'espoir. Tout ce que nous souhaitons, comme l'avait d'ailleurs promis le président de la République Macky Sall, surtout pour nous les communes qui sont dites rurales et qui ne sont pas éligibles, c'est le redémarrage du PACASEN rural qui accompagne les collectivités locales dans l'amélioration des conditions de vie et la construction d'infrastructures de base pour les populations. Je pense que l'élargissement du PACASEN et l'activation du PACASEN rural sont les deux options qui se présentent. Car toutes les communes ont besoin du PACASEN pour les aider à atteindre les objectifs du développement durable ».



MAME BOYE DIAO, COMMUNE DE KOLDA «Le PACASEN doit rester un outil d'accompagnement des collectivités»

« C'est un des outils de proximité les plus innovants parce qu'en réalité, ce dont souffrent toutes les collectivités territoriales, c'est le déficit de mobilisation de ressources propres. Compte tenu de la faiblesse de la fiscalité locale, le PACASEN devient un outil de remplacement, un prolongement de la volonté des élus d'avoir une approche politique territoriale novatrice. C'est là toute la pertinence de ce programme, parce qu'au niveau de Kolda, nous sommes en train de lancer de grands projets, notamment un stade municipal, un jardin public, un manège. Tout cela n'a été possible que grâce

au soutien du PACASEN. C'est un outil très sérieux parce que les critères d'éligibilité sont assez organisés et très sélectifs. Que Kolda ait pu être éligible est une bonne chose, mais que nous ayons pu continuer à nous battre pour pouvoir en bénéficier est un bon instrument de mesure du sérieux de la gestion des collectivités. Le PACASEN doit donc rester un outil d'accompagnement des collectivités parce qu'il leur permet d'avoir un autre moyen d'action différent des soutiens de l'État, sur des projets spécifiques qui sont à même de changer le visage de nos villes ».



OUSMANE GUEYE, MAIRE DE SALY PORTUDAL « Un programme utile qui permet aux collectivités d'être performantes »

« Le PACASEN est un programme innovant dans la mesure où il accompagne et encadre les collectivités territoriales, les renforce dans les domaines de la bonne gouvernance locale, de la transparence et surtout de la redevabilité. En plus des ressources qu'il alloue aux communes, c'est un programme qui nous permet d'atteindre une certaine performance au niveau des Conditions minimales obligatoires (CMO), car il faut satisfaire à ces exigences pour espérer bénéficier des financements. Rien que cela, c'est un acquis

considérable. Depuis que je suis à la tête de la commune de Saly, je n'ai pas encore vu un programme aussi utile que le PACASEN. L'éducation et la santé restent les priorités pour notre commune. C'est pour cela que tous les fonds reçus dans le cadre de ce programme, nous les avons investis dans ces deux domaines. La dernière dotation, nous l'avons investie dans la construction d'un poste de santé à Saly Joseph. Avec l'enveloppe de 2022 également, nous envisageons de construire un autre poste de santé. »



OUSMANE SAKAL DIENG, MAIRE DE SAKAL «Nous comptons beaucoup sur ce programme-là»

« La commune de Sakal, dans le département de Louga, n'est pas bénéficiaire du PACASEN, mais nous entendons du grand bien de ce programme. Nous avons aussi un regard sur les collectivités territoriales bénéficiaires et remarquons tout le bienfait de ce programme. Nous espérons vivement que Sakal en sera bénéficiaire l'année prochaine. C'est notre vœu le plus ardent et c'est d'ailleurs la raison de

ma présence à cette Journée nationale de la décentralisation, pour faire passer le message au président Macky Sall. Nous comptons beaucoup sur ce programme parce que les communes que nous dirigeons n'ont pas beaucoup de ressources pour se développer. Nous ne pouvons donc compter que sur ce type de programme pour réaliser tous les projets pour lesquels nous avons été élus par les populations ».



PAPE SONGO DIOUF, MAIRE DE NGUÉKOKH « Une aubaine pour les collectivités sans ressources »

« Nous magnifions ce programme et remercions le chef de l'État Macky Sall pour sa vision. Nguékokh est une commune qui n'a pas de ressources ni beaucoup de recettes. Notre éligibilité au PACASEN nous a valu des satisfactions et de voir le bout du tunnel. Cet ambitieux programme nous a permis de booster et de multiplier nos recettes par trois, de réaliser des projets viables. Pour cela, nous remercions l'État, la Banque mondiale et l'ensemble des partenaires financiers. L'avènement du PACASEN

nous a permis d'investir dans la réhabilitation du centre commercial et du stade municipal et nous espérons bénéficier d'autres financements pour réaliser d'autres projets. Le PACASEN a permis à beaucoup de communes comme la nôtre de se relever financièrement et de régler leurs problèmes de salaires grâce au retour sur investissement. Nous souhaitons que le PACASEN soit renouvelé et que le PACASEN rural soit lancé pour accompagner toutes les collectivités dans l'atteinte de leurs objectifs de développement ».

Bénéficiaires et acteurs expriment leur satisfecit

BASSIROU FALL, SECRÉTAIRE MUNICIPAL
DE KOUMPENTOUM

« Nous avons relevé le défi des infrastructures »

« Nous nous réjouissons de l'arrivée du PACASEN au niveau de notre commune. Ce programme nous a permis de relever beaucoup de défis, surtout au niveau des infrastructures. Koumpentoum est une jeune commune qui a été créée en 2009 et qui était dépourvue d'infrastructures socio-économiques de base. Avec l'arrivée du PACASEN, nous avons pu réaliser quelques infrastructures telles que la gare routière qui était une très forte demande des populations, un marché moderne qui est actuellement réalisé à 80% et va permettre d'accroître les recettes de la commune. Toutes ces réalisations vont améliorer considérablement les conditions de vie des populations. »

THIERNO LAMARANA BA,
SECRÉTAIRE MUNICIPAL GOUDOMP

« La venue du PACASEN a impacté positivement le vécu des populations »

« Goudomp est une commune chef-lieu de département qui a des besoins et beaucoup de potentialités à exploiter. C'est dans ce sens que la venue du PACASEN a impacté positivement le vécu des populations. Goudomp a connu une extension de deux réseaux au niveau des quartiers périphériques. Les zones périphériques n'étaient pas électrifiées. Grâce à ce programme, on a pu étendre le réseau électrique puis le réseau hydraulique dans les mêmes zones, au grand bonheur des populations. Dans le domaine de la santé, l'hôpital a bénéficié d'une radiographie offerte par l'État, mais pour l'installation, il fallait un budget de 7 millions. Quand le PACASEN est arrivé, le Conseil municipal a délibéré 8 millions pour le montage et l'utilisation de cet appareil. Le terrain municipal était dans un état de délabrement très avancé. Grâce au PACASEN, il est en chantier pour la mise en place des gradins. Avec ce programme, nous avons réussi des réalisations grandioses. Notre

souhait, c'est qu'il soit prolongé pour continuer à accompagner le développement des collectivités territoriales. »

ABDEL AZIZ DIOP, POINT FOCAL PACASEN GUINGUINÉO « Le PACASEN a permis beaucoup de changements dans notre commune »

« Auparavant, la commune de Guinguinéo ne disposait que des fonds de concours pour pouvoir faire des investissements. L'arrivée du PACASEN, nous a permis d'améliorer notre gestion administrative et financière. Nos ressources humaines sont aujourd'hui beaucoup plus qualifiées. Les fonds du PACASEN nous ont permis de faire des investissements pour alléger la souffrance des populations. Nous avons pu faire des extensions de réseaux, électrique et hydraulique. Nous avons pu équiper le centre socio-éducatif, nous avons aussi construit un centre d'accueil et d'hébergement qui se posait avec acuité. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'arrivée du PACASEN qui a permis beaucoup de changements dans notre commune. »

MAMADOU GUEYE, SECRÉTAIRE MUNICIPAL KAHONE « Nous avons bénéficié de réalisations d'envergure grâce à ce programme »

« Si le PACASEN n'existait pas, la commune de Kahone l'aurait créé, parce que nous sommes une commune plus ou moins rurale et sans ressources. Il a fallu l'avènement du PACASEN pour que nous puissions bénéficier de réalisations d'envergure, au grand bénéfice des populations. Dans le domaine de l'électrification et de l'eau, des efforts considérables ont été faits alors que par le passé, la commune éprouvait des difficultés pour les réaliser. Le PACASEN nous a permis de bien réussir notre politique d'extension des réseaux d'électricité et d'eau, mais aussi de construire des salles de classe, d'aménager des pistes dans l'intérêt général des populations de Kahone. Nous ne pouvons que dire merci au PACASEN et solliciter son prolongement. »

LES LEÇONS APPRISSES DU PACASEN

Une expérience pertinente et payante



Le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN) est une réponse aux préoccupations majeures des collectivités territoriales. Pour la majorité des maires des communes bénéficiaires, l'expérience est payante et pertinente, avec une certaine valeur ajoutée sur la performance de la gouvernance et la réalisation d'infrastructures. Ce programme mérite, selon eux, un passage à l'échelle.

L'exécution du PACASEN a engendré beaucoup d'impacts positifs pour les collectivités territoriales bénéficiaires. Les financements substantiels qui leur ont été octroyés leur ont permis de réaliser plusieurs infrastructures, contribuant ainsi à relever leur niveau d'équipement, à améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus aux populations. Les investissements qui découleront des opportunités offertes par ce programme ont changé positivement le visage des collectivités territoriales devenues plus attrayantes et rayonnantes grâce à la réalisation d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et des sports, de la

culture, du développement social. Ce programme qui se distingue de beaucoup d'autres, parce que conférant un rôle de premier plan aux communes pour l'exécution de leurs projets, a été fortement salué par les élus. Le maire de Mékhé, dans la région de Thiès, a rendu un hommage appuyé à l'État et à ses différents démembrements, à la Banque mondiale ainsi qu'à l'ensemble des partenaires financiers. Magatte Wade les a félicités de cette importante initiative qui a un impact positif considérable sur la vie des Sénégalais. Les leçons apprises du PACASEN sont, selon M. Wade, que la pauvreté constitue un véritable dilemme et un frein au développement. « Ce qu'il fau-

drait, c'est que s'il y a des ressources, d'améliorer les conditions de vie des populations à tel point qu'on les sorte de l'extrême pauvreté », préconise-t-il. L'un des avantages de ce programme, fait-il remarquer, c'est d'avoir instauré une certaine discipline. « Quand on a des ressources publiques, il faut les gérer en bon père de famille. On ne peut pas réussir des programmes comme le PACASEN en ne luttant pas contre la corruption, les pourboires et commissions. Ce n'est pas de l'argent pour enrichir les commerçants, les entrepreneurs ou les maires, mais de l'argent qu'il faut gérer parcimonieusement et le plus honnêtement possible », explique-t-il. Ce programme, dit-il, mérite

La voix du PACASEN

d'être renouvelé. Magatte Wade a salué le mode opératoire de la Banque mondiale qui, selon lui, donne des ressources importantes aux pays comme toutes autres institutions de financement du développement. Cependant, pour lui, ils ont injecté des milliards dans beaucoup de projets qui n'ont pas atteint le même impact que le PACASEN. « L'objectif du financement, c'est d'impacter les populations, et le PACASEN a été un projet pilote. Ce que je dirais à la Banque mondiale, c'est de dupliquer ce programme dans tous les pays africains, de leur allouer des ressources adéquates et suffisantes ; ça vaudrait beaucoup mieux que d'autres projets que nous faisons pour les populations », plaide le maire de Mékhé.

Mohamed Seck, Secrétaire municipal de la commune de Mbacké, est d'avis que le PACASEN est venu à son heure pour répondre à des préoccupations majeures des collectivités territoriales. « Nous sommes tous conscients de l'importance des collectivités territoriales dans le pays, et elles constituent des éléments essentiels aussi bien dans le cadre de l'aménagement du territoire que dans celui du développement qui sont incontournables. Mais pour qu'elles puissent jouer pleinement leurs rôles, il faudrait qu'elles puissent avoir les moyens nécessaires pour répondre aux exigences du développement au 21^e siècle : des ressources humaines de qualité et des ressources financières ; l'un ne pouvant aller sans l'autre », explique-t-il. Et ce programme, reconnaît-il, est en train de renforcer les capacités financières et les ressources humaines des collectivités territoriales. « Le programme permet de doter les communes de moyens financiers importants, mais également de renforcer les capacités des agents municipaux dans plusieurs domaines », fait-il savoir. Pour son collègue de la commune de Matam, le PACASEN a apporté un vent de renouveau. Avec l'avènement de ce programme, indique Malick Ba, les collectivités territoriales respectent les procédures, le Code général des collectivités territoriales. « Les dispositions du Code étaient rarement respectées. Avec le PACASEN, le vent a tourné », assure le Secrétaire municipal de la commune de Matam. À commencer par le respect du vote du budget principal avant le 31 décembre. Il s'y ajoute le respect de la

soumission du compte administratif à la Direction des collectivités territoriales (DCT) avant le 31 octobre. Aujourd'hui, ajoute Malick Ba, toutes les collectivités se conforment à leur obligation vis-à-vis de la dette du Programme de renforcement et d'équipement des collectivités locales/le Programme d'appui aux communes (PRECOL/PAC) et au règlement de la participation financière pour le fonctionnement de l'ARD. Le Plan de renforcement des capacités pour les communes et les zones urbaines, la soumission du Programme d'investissement triennal avant le 31 décembre, le respect des procédures de passation de marché pour les dépenses d'investissement, le respect des dispositions du manuel de procédures relatives à l'évaluation environnementale et sociale des projets ne sont pas en reste.

Le PACASEN est en train de faire son bonhomme de chemin et pour Samba Laobé Mbaye, Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD) de Diourbel, l'expérience est payante et pertinente, parce que ce programme apporte une certaine valeur ajoutée sur la performance de la gouvernance, mais aussi sur la réalisation d'infrastructures. « Le PACASEN est un programme très intéressant dans la mesure où il renforce la capacité des collectivités territoriales, les investissements, la bonne gouvernance locale, la transparence et surtout la redevabilité. En tant qu'ARD, bras technique des collectivités, nous accompagnons les collectivités locales à atteindre cette performance parce que c'est un programme pour les résultats », explique-t-il. Et en termes de leçons apprises, pense-t-il, le programme mérite un passage à l'échelle. « Le Sénégal compte un peu plus de 600 collectivités locales et le PACASEN agit sur 123 collectivités. Par rapport à ce qui s'est passé pendant ces quatre années, c'est un programme qui a fait ses résultats et montré que les collectivités locales peuvent s'inscrire dans la démarche de bonne gouvernance et surtout de territorialisation des politiques publiques. Parce qu'avec des enveloppes conséquentes remises aux collectivités, grâce au PACASEN, celles-ci maîtrisent ipso facto toute la démarche pour mettre en place des réalisations au bénéfice des populations », fait savoir Samba Laobé Mbaye.



En marge de la deuxième Journée nationale de la Décentralisation, l'Association des maires du Sénégal (AMS), qui a tenu, dimanche, son Assemblée générale électorale, Oumar Ba, maire de la commune de Ndiob, dans le département de Fatick, vient d'être élu nouveau président. Il remplace à la tête de la structure Aliou Sall, l'ancien maire de Guédiawaye. Oumar Ba est un homme du sérail pour avoir occupé, pendant 7 ans, les fonctions de Vice-Président et pendant plus de 5 ans celui de secrétaire permanent de l'association.

L'AMS est un partenaire stratégique de l'Agence de Développement Municipal (ADM) dans le cadre de la mise en œuvre optimale du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN). Un protocole de performance lie les deux parties et il est attendu de la structure d'assurer la mobilisation permanente des Maires et des Collectivités territoriales autour des réformes majeures ciblées par le Programme. Elle devra aussi assurer un rôle de lobbying vis-à-vis des institutions gouvernementales pour s'assurer que les réformes et les autres activités ciblées sont exécutées à temps et à la satisfaction des élus en particulier l'augmentation des ressources des Collectivités territoriales. De même, l'AMS devra participer aux réunions du Comité de Pilotage Stratégique (CPS) et du Comité Technique Opérationnel (CTO) du Programme et d'appuyer la DCT à titre consultatif à la mise en place d'une plateforme de gouvernance locale.

4ÈME SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE STRATÉGIQUE (CPS)

La note d'avancement et le rapport sur la performance des parties prenantes validés

Transferts financiers de l'Etat vers les collectivités

67,6

milliards de FCFA en 2018

130,8

milliards de FCFA en 2022

100

commissions de fiscalité locales opérationnelles mise en place

565

projets prioritaires réalisés

1 574

élus locaux et agents techniques formés

Le Comité de pilotage stratégique (CPS) du PACASEN a tenu, le jeudi 3 novembre 2022, sa quatrième session. Cette rencontre, présidée par Mamadou Talla, ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des territoires, a permis de faire l'état des lieux de l'exécution des activités du programme. La Coordonnatrice du PACASEN, Ndèye Marième Samb, a passé au peigne fin le rapport consolidé sur la performance des structures parties et des recommandations ont été faites. Celles-ci devraient, selon le ministre, permettre de tendre davantage dans la performance. Mamadou Talla a magnifié les effets positifs considérables induits par le programme ces quatre dernières années. Il a salué l'augmentation substantielle des transferts financiers de l'État vers les collectivités territoriales à travers les réformes du Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales (FECT) et celle du Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) en cours de finalisation. De 2018 à 2022, les transferts sont passés de 67, 6 milliards de FCFA à 130, 8 milliards de FCFA. L'augmentation progressive

des ressources propres des collectivités pilotes à travers la mise en place de plus de 100 commissions de fiscalité locales opérationnelles et la mise en œuvre d'un important paquet d'activités relatives à la formation des élus locaux et du personnel technique des communes ont aussi été saluées. Durant les quatre années de mise en œuvre, les collectivités pilotes ont ainsi décaissé environ 10, 3 milliards de FCFA pour la réalisation de 565 projets prioritaires dans des secteurs divers comme l'éducation, les infrastructures urbaines, la santé, l'hydraulique, le développement social et inclusif, ont été réalisés. Pour le volet renforcement des capacités, 1 574 élus locaux et agents techniques ont été formés ; sans compter le Coaching territorial continu (CTC) assuré par les ARD et l'ADM. Pour le ministre Mamadou Talla, ces résultats appréciables ont conforté l'équipe de coordination du PACASEN à ouvrir d'autres chantiers. Au terme de cette rencontre, la note d'avancement du Programme et le rapport consolidé sur la performance des structures parties prenantes ont été validés.





PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

L'ARMP décerne la mention «très satisfaisante» au DG de l'ADM Cheikh Issa Sall

L'Autorité de régulation des marchés publics du Sénégal (ARMP) a délivré à l'Agence de développement municipal (ADM) représentée par son Directeur général, Cheikh Issa Sall, une « ATTESTATION DE SATISFECIT » à l'occasion de la cérémonie de restitution publique des Rapports 2020-2021.

Cette distinction a été décidée, selon l'ARMP, «au terme de la revue indépendante des procédures de passation d'exécution et de contrôle des marchés publics au titre de l'exercice 2020».

« L'Agence de Développement municipal est la seule autorité contractante, parmi les 120 audits, dont tous les marchés ont été déroulés en parfaite conformité avec les dispositions du code des marchés publics », a annoncé le DG de l'ARMP, Saër Niang. Cette mention «Très satisfaisante» conférée par un cabinet indépendant, sous la supervision de l'ARMP, à l'ADM, est un motif « d'encouragement et de reconnaissance ».

Elle a été créée en 1997, d'un partenariat entre l'État du Sénégal et l'Association des maires

du Sénégal (AMS), dans le contexte marqué particulièrement par l'avènement des Lois de Décentralisation de 1996, consacrant entre autres le transfert de nouvelles compétences aux collectivités territoriales.

Dans ses interventions, l'ADM couvre l'ensemble du territoire national. Elle s'illustre comme le partenaire privilégié des Collectivités territoriales, au regard des nombreux projets et programmes (PAC, PRECOL, PROGEP 1 ET PROGEP 2, PROFIT, PACASEN, PPCS, SERRP, COMSA) réalisés ou en cours de réalisation à leur profit.

Fidèle à sa mission, l'ADM a continué à apporter sa pierre à l'émergence des territoires, à travers la réalisation d'infrastructures socioéconomiques ainsi que la valorisation du capital humain, dans le sillage du Plan Sénégal émergent (PSE) et de l'Acte 3 de la Décentralisation.

Le crédo de l'ADM est de « Bâtir des territoires résilients, solidaires et porteurs de développement et de contribuer au renforcement de la décentralisation et du développement territorial au Sénégal ».



« En initiant, l'Acte III de la décentralisation, base de la nouvelle politique territoriale, pilier important du PSE, j'ai voulu marquer ma volonté de renforcer la démocratie locale tout en assurant la correction des disparités spatiales, dans l'équité, afin de répondre efficacement aux aspirations des citoyens ».

Extrait du discours de son Excellence Monsieur le Président Macky Sall à l'occasion du lancement du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) le 19 Juillet 2016.